Assemblée nationale
Québec

journal des Débats

COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

Troisième session - 32e Législature

Commission permanente de l'industrie, du commerce et du tourisme

Question avec débat: La situation économique dans l'Estrie

Le vendredi 28 mai 1982 - No 116

Président: M. Claude Vaillancourt

Table des matières

Exposé du sujet
M. Pierre-J. Paradis B-5067

Réponse du ministre
M. Raynald Fréchette B-5070

Discussion générale
M. Fabien Bélanger B-5073
Mme Carmen Juneau B-5077
M. Yvon Vallières B-5078
M. Gilles Grégoire B-5082
M. Georges Vaillancourt B-5085
M. Roger Paré B-5087

Conclusions
M. Pierre-J. Paradis B-5093
M. Raynald Fréchette B-5095

Président: M. Réal Rancourt

Abonnement: 25 $ par année pour les particuliers
60 $ par année pour les institutions et organismes publics

Chèque rédigé à l'ordre du ministre des Finances et adressé à
Éditeur officiel du Québec
Diffusion commerciale des publications gouvernementales
1283, boulevard Charest-Ouest
Québec G1N 2C9
Tél. (418) 643-5150

0,75 $ l'exemplaire - Index 5 $ disponibles au
Service des documents parlementaires
Assemblée nationale
Édifice H - 4e étage
Québec G1A 1A7

Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 1762

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0709-3632

Le vendredi 28 mai 1982

Question avec débat: La situation économique dans l'Estrie

(Dix heures une minute)

Le Président (M. Rancourt): À l'ordre, s'il vous plaît! Aujourd'hui, le 28 mai, la commission permanente de l'industrie, du commerce et du tourisme se réunit au salon bleu pour discuter de la question avec débat du député de Brome-Missisquoi au ministre du Revenu sur le sujet suivant: La situation économique dans l'Estrie.

Cette journée est un peu spéciale, je le dis comme président, puisque je retrouve, dans les banquettes de chaque côté, les députés de l'Estrie, que ce soit du côté de l'Opposition ou du côté du gouvernement. Moi, comme vice-président de l'Assemblée nationale, je me retrouve à présider cette rencontre. Je vais demander la collaboration de mes confrères, de mes collègues de chaque côté...

Une voix: Les consoeurs également.

Le Président (M. **Rancourt):** De mes consoeurs évidemment... pour que cette discussion soit celle qui soit la plus apte à aider à l'essor économique de l'Estrie. Il y a eu consentement, de part et d'autre, que les modifications soient faites aux intervenants sans nécessairement les nommer, puisque c'est une commission un peu spéciale aujourd'hui dans le style.

Il y a, évidemment, du côté de l'Opposition, le député de Brome-Missisquoi, celui qui a posé la question avec débat, assisté du député de Mégantic-Compton, du député de Richmond, ainsi que du député de Orford, M. Vaillancourt.

Du côté gouvernemental, M. le ministre du Revenu, M. Fréchette (Sherbrooke), Mme Juneau (Johnson), M. Grégoire (Frontenac) et M. Paré (Shefford).

Nos discussions aujourd'hui sont régies par l'article 162. Il y a ni question de privilège, ni question de règlement. Il y a eu entente dans le partage du temps. Je suis assuré que chacun d'entre vous se maintiendra à cela. D'ailleurs je pourrai vous rappeler à l'ordre à ce niveau et je tiendrai le temps nécessaire. Le député de Brome-Missisquoi débutera - il aura 20 minutes - suivi du ministre du Revenu, qui aura aussi 20 minutes. Chacun des autres participants a droit en tout à 20 minutes à l'intérieur des trois heures qui nous sont allouées. Je vous dis à l'avance que, vers 12 h 40, je demanderai, si vous y acquiesiez, de réserver dix minutes à l'Opposition et à M. le ministre, pour terminer pour une heure pile. Donc, je cède la parole à M. le député de Brome-Missisquoi.

Exposé du sujet

M. Pierre-J. Paradis

M. Paradis: Merci, M. le Président. Nous sommes à forces égales, à représentation égale et même s'il y a un député de plus, son poste de président le contraint à la neutralité, ce matin. L'Opposition a le premier mot, mais comme le Parti québécois est au pouvoir et que c'est le député de Sherbrooke, ministre du Revenu, qui est responsable de l'Estrie, il aura le dernier mot.

Je salue particulièrement, ce matin, la présence des députés libéraux de l'Estrie, le député d'Orford qui est le doyen parmi nous et qui a réussi parce qu'il a pris, à chaque mandat où il a été élu, soit du côté du pouvoir soit du côté de l'Opposition, l'intérêt de ses électeurs. Cela a toujours été le critère qui, pour lui, a primé. Ce matin, il a insisté pour nous parler du développement du parc du mont Orford. Je suis certain que, du côté ministériel, on se doutait de ce sujet et qu'on s'est bien préparé sur la question, mais j'espère que le débat de ce matin aboutira au développement du mont Orford.

Le député de Richmond, quant à lui, vous vous en doutez certainement, traitera de l'amiante au Québec, du sort qui est réservé présentement aux travailleurs et aux travailleuses de l'Estrie qui oeuvrent dans ce secteur.

Quant au député de Mégantic-Compton, il a choisi un sujet qui, comme députés, nous cause plusieurs problèmes et qui est devenu harassant pour la population de nos comtés qui réside dans des terres non agricoles, mais qui sont zonées agricoles. Il tentera de démontrer que ce n'est pas parce que le ministre de l'Agriculture a peint des roches en vert, qu'on peut les labourer, les herser, puis semer.

Avant de commencer, j'aimerais qu'on tente ensemble de placer le scénario sur une base constructive. Je suis certain que plusieurs s'attendent à ce que l'Opposition blâme sévèrement le gouvernement. Pour ceux qui suivent habituellement nos débats, tout le monde s'attend à ce que le gouvernement blâme sévèrement les libéraux

de 1970 à 1976, le gouvernement fédéral, l'administration Reagan, la Communauté écononomique européenne pour les maux qui affectent présentement l'économie du Québec et, plus particulièrement, l'économie de l'Estrie.

Dans le but d'élever ce débat un peu au-dessus de ces considérations strictement de blâme, je pense qu'on pourrait faire un bilan de la situation qui prévaut actuellement dans l'Estrie et de tenter de s'attribuer, de part et d'autre, les responsabilités, les devoirs, et les obligations qu'on a en tant qu'élus du peuple face à cette population.

Dans le but de tracer ce bilan, il importe de faire ressortir le côté des actifs qu'on a dans l'Estrie. On a parmi nos actifs, une richesse humaine que constitue les travailleurs parmi les plus productifs au Canada et au Québec; on a des entrepreneurs dynamiques. C'est ce qu'il y a de positif dans notre bilan au niveau de nos richesses humaines, mais on compte aussi - et c'est la création un peu - des richesses naturelles à nulles autres comparables. On a un fort potentiel agricole dans différents secteurs de l'Estrie. Pour ma part, je pourrais vous dire que, dans mon comté, toute la section qui est près de la vallée du lac Champlain, on y retrouve les terres agricoles à plus forte unité thermique. Pour ceux qui s'y connaissent en agriculture comme vous, M. le Président, vous savez ce que cela veut dire au niveau des récoltes.

On a également un fort potentiel touristique, les Appalaches traversent notre région. Les montagnes, les lacs... C'est, sans contredit, une des plus belles régions du Québec, une des plus belles régions du Canada, une des plus belles régions de l'Amérique. On a également des richesses naturelles; on va parler d'amiante tantôt, c'est une richesse naturelle qu'on a dans l'Estrie. On a également de la forêt; de la forêt qui, dans la plupart des cas, est privée. On a également des richesses sociales, des richesses éducatives, des richesses culturelles. Qu'il suffise, M. le ministre, et vous en conviendrez, de mentionner ce que représente l'Université de Sherbrooke pour la région de l'Estrie, le centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke également; qu'il s'agisse de parler de Conseil de la culture de l'Estrie, qu'il s'agisse de parler de nos institutions régionales; on a donc à ce niveau des richesses abondantes.

Si sur le plan humain, sur le plan des richesses naturelles, sur le plan social, éducatif et culturel, on a dans nos milieux tout ce potentiel, qu'est-ce qui fait que l'Estrie aujourd'hui soit considérée, par les gouvernements, dans certains coins, comme une région désignée, une région dépendante? Vous vous souviendrez des campagnes électorales que le Parti québécois a menées contre le Parti libéral, lorsqu'en 1976 il a voulu accaparer le pouvoir. On dénonçait dans l'Estrie, à ce moment - je me souviens, le ministre n'était pas encore impliqué totalement dans le Parti québécois ou il était en train de quitter l'Union Nationale, je ne me souviens plus trop bien - le fait que 9000 familles vivaient de l'aide sociale. C'était honteux. C'était scandaleux. Il était inacceptable que le gouvernement provincial ne prît pas ses responsabilités. On dénonçait également la situation des 9000 chômeurs, qu'on qualifiait d'intoléable, d'inacceptable dans une société comme la société québécoise.

Aujourd'hui, cinq ans et demi, six ans après la prise du pouvoir par le Parti québécois, on va regarder: c'est un peu votre miroir, le miroir des péquistes, des administrateurs de cette région, qui est peut-être le miroir le plus exact, parce que c'est là que cela se traduit le plus cruellement chez les individus qui ont à en souffrir. Les familles qui vivent de l'assistance sociale sont passées de 9000 à 13 000, une petite augmentation de 44%. Les gens qui sont sur le chômage sont passés de 9000 à 17 000, une petite augmentation de 89%. Vos politiques qui se reflètent dans ces chiffres, ont créé 4000 familles de plus comme bénéficiaires de l'aide sociale dans l'Estrie. Vos politiques ont créé 8000 bénéficiaires d'assurance-chômage de plus dans l'Estrie.

Ces deux chiffres traduisent avec éloquence et de façon cruelle - je l'avoue, M. le ministre - l'administration du gouvernement actuel du Québec. Si on est obligé de constater un tel échec sur le plan humain, économique et social, on doit également tenter d'en trouver les causes. À partir de l'identification de ces causes, tenter de réparer le dossier et mettre en valeur les richesses que je mentionnais au début de mon intervention, plutôt que de les étouffer.

Pourquoi un tel échec? Premièrement - le ministre me dira s'il est d'accord ou s'il n'est pas d'accord avec cette prétention - c'est d'opinion publique généralement reconnue que le gouvernement que vous représentez, M. le ministre, le gouvernement que vous représentez, madame et messieurs les députés de l'Estrie, est un gouvernement plus soucieux d'indépendance et de séparatisme que d'économie. Dans nos régions - et c'est un fait connu au Québec - on a un pourcentage qui s'établit à peu près à la moyenne provinciale d'anglophones, soit à peu près 20% lorsqu'on répartit à travers l'Estrie les 80% de francophones. Au lieu de tenter de canaliser ces énergies ensemble, qu'est-ce que votre gouvernement a fait, qu'est-ce que vous avez fait, vous, comme ministre, et vous, comme députés, depuis que vous êtes là? Vous avez tenté de créer des tensions entre ces divers groupes linguistiques plutôt que de canaliser les énergies vers un

développement économique, vers la mise en valeur du potentiel économique et des richesses dont je vous parlais tout à l'heure.

Je vois le député de Shefford qui m'écoute attentivement. Vous lirez, M. le député de Shefford, la dernière petite touche péquiste à la création d'un climat tendu entre les partenaires de la société québécoise francophone et anglophone; vous lirez, dans la Voix de l'Est, ce qu'en disait, récemment, le maire de la ville de Granby - qui est la ville la plus importante en nombre de votre comté - lorsque vous avez décidé, comme gouvernement, et avez appuyé le changement de "Arrêt Stop" pour "Arrêt" strictement. Vous lirez ce qu'il pensait de cette priorité dans le contexte actuel, et vous direz à la population que vous êtes d'accord avec ce genre de dépense et ce genre d'attitude dans le contexte actuel.

(10 h 15)

Je vous demanderais également, M. le ministre, quels ont été les efforts que vous avez faits, comme ministre. Vous, madame la députée, vous, messieurs les députés, quels efforts avez-vous faits? Au lieu de se chicaner avec un autre niveau de gouvernement, au lieu d'entretenir ces chicanes stériles, qu'est-ce que vous avez fait pour rencontrer et collaborer dans l'élaboration de dossiers avec les gens qui représentent notre population et qui ont été élus par cette même population, sur la scène fédérale. Combien de rencontres de planification avez-vous eues avec les Irénée Pelletier, comté de Sherbrooke, avec les André Bachant, Missisquoi, avec les Jean Lapierre, Shefford, avec les Tardif de Richmond-Wolfe, avec les Tessier de Mégantic-Compton?

Est-ce que vous avez mis de l'avant des projets de coopération fédérale provinciale? Est-ce que vous avez travaillé constructivement pour qu'au mont Orford il y ait un projet de développement fédéral-provincial, pour qu'il y ait la même chose à Venise-en-Québec, Baie-Missisquoi, ou travaillé à l'implantation d'une zone récréo-touristique dans la région de Bromont, Waterloo, Lac Brome?

Les programmes fonctionnent d'une façon agencée entre les deux niveaux de gouvernement. Mais n'avez-vous pas, par votre vocabulaire, vos attitudes, par les idées que vous véhiculez, plutôt préféré créer un climat de tension qui n'aboutit à rien de bon et priver ainsi vos électeurs de retombées économiques, qui auraient pu être fort appréciables et permettre de diminuer le nombre de chômeurs et de bénéficiaires de l'aide sociale, plutôt que de l'augmenter?

La deuxième cause de cette augmentation ou de cette faiblesse de l'économie résulte strictement de préjugés défavorables à l'entreprise. On écoute les discours des péquistes dans cette Chambre et l'on se rend compte que, pour le Parti québécois, un entrepreneur ne peut être que deux choses. S'il fait des profits: un voleur, s'il fait des pertes: un mauvais administrateur. C'est le rôle que l'on réserve, dans la mentalité péquiste, à l'entrepreneur québécois. C'est encourageant pour quelqu'un de se lancer dans l'entreprise.

Vous avez également, au niveau de l'Estrie et ça, c'est une politique que vous avez voulue et vous vous souviendrez du dernier budget Parizeau, pas celui de cette semaine, celui de l'an passé. Rappelez-vous, quand vous M. le ministre, vous, Mme la députée, vous, MM. les députés, vous avez opté, pour financer les trous du Parti québécois, de taxer les chèques de paie des salariés, en augmentant de 1,5% à 3% ce qui est prélevé par l'employeur, sur le chèque de paie, pour les besoins de santé au Québec. Au lieu de taxer le capital comme tel, vous avez taxé le travailleur et, comme représentant de la région de l'Estrie, vous saviez que l'Estrie était une région dont l'économie était traditionnellement basée sur la main-d'oeuvre, plutôt que sur le capital. Et vous avez choisi de pénaliser cette main-d'oeuvre. Qu'avez-vous fait pour l'entrepreneur de l'Estrie, lorsque vous, M. le ministre, contre vents et marées, bien appuyé par vos collègues de l'Estrie, mais dénoncé par combien d'autres en cette Chambre, même des deux côtés de la Chambre, vous avez piloté le projet de loi no 39? Je sais que c'est un souvenir que vous n'aimez pas qu'on vous rappelle, mais c'est vous qui avez parrainé le projet de loi qui a doublé la taxe sur l'essence, en sachant très bien que celles qui en souffriraient le plus étaient les régions éloignées des grands centres, en sachant très bien que les économies qui en souffraient le plus étaient les économies frontalières.

Par la suite, vous avez participé à la création d'adoucissements pour les gens de l'Outaouais, qui étaient sur la frontière de l'Ontario, pour les gens qui habitent tout près de la frontière du Nouveau-Brunswick. Mais qu'est-ce que vous avez fait pour les gens de l'Estrie qui habitent tout près de la frontière américaine? Vous me demandez, M. le ministre, ce que vous avez fait. Je vais vous lire, M. le ministre, bien brièvement une lettre qui m'a été envoyée le 26 avril par un garagiste de Mansonville, dans mon comté. Je veux juste vous la lire. Cela, c'est un exemple parmi tant d'autres. "M. le député, à compter de vendredi prochain - c'est le garagiste qui parle - je contribuerai en tant qu'employeur à augmenter le nombre de chômeurs. Voilà une situation, il va sans dire, qui se produit fréquemment. N'était-ce de la raison précise pour laquelle je dois mettre à pied un employé, je n'attirerais même pas votre attention. Comme vous le savez, mes frères et moi exploitons un

garage à Mansonville. Nous y offrons toute une gamme de services dont la vente d'essence. C'est à ce niveau que nous éprouvons actuellement des difficultés puisque l'essence est moins chère outre-frontière et nos ventes ont énormément chuté. Par rapport à la même période l'an dernier, les ventes du dernier mois ont diminué de 50%. Je puis vous fournir sur demande les chiffres précis. Par conséquent, je ne puis que remercier un employé, etc."

Je pourrais vous parler du Garage Georges Raymond, à Saint-Pierre-de-Véronne, dont le chiffre d'affaires a baissé de 50% à 75%. Je pourrais vous parler du Garage Blanchette, à Bedford, je pourrais parler de tous les garages qui sont situés à moins de 20 milles de la frontière canado-américaine. Vous avez créé, en plus d'imposer un fardeau à tous les contribuables, du chômage dans ces entreprises et vous avez, par vos gestes, et bien appuyé par le caucus de l'Estrie, étouffé cette partie de l'économie dans les Cantons de l'Est. Lorsque est arrivé le temps de préparer le budget de cette année et qu'on vous a parlé, vous, les députés de l'Estrie, d'augmenter les tarifs de péage sur les autoroutes, est-ce à la demande de vos électeurs que vous avez fait cela? Est-ce à la demande d'un groupe d'intervenants quelconque? Des chambres de commerce, des représentants de consommateurs que vous avez dit: On va doubler le tarif sur les autoroutes. Ce qui est le plus odieux dans cela, c'est que vous êtes d'accord avec ces prises de position, que vous les défendez contre vos électeurs qui, eux, n'en veulent pas.

Ce que je vous demande, c'est peut-être, j'en reparlerai tantôt, de faire ce que j'ai vu un député péquiste faire récemment. Il est dans cette Chambre et je le dirai, lorsque cela s'imposera. Lui l'a fait et je le dirai tantôt.

Le troisième motif de la création de bénéficiaires de l'aide sociale et de la création de chômeurs par le Parti québécois, c'est le manque de fonds pour la construction d'infrastructures. Si on veut avoir de l'agriculture qui se développe, du tourisme qui se développe, si on veut avoir de la PME et de l'industrie de technologie de pointe qui se développent, cela prend de l'infrastructure. Vous qui avez voté pour le budget 1981-1982 du gouvernement du Québec, de votre gouvernement, vous qui voterez pour celui de 1982-1983, est-ce que vous avez vu ce qu'ils ont fait, au ministère des Transports, dans les régions? Ils ont coupé, l'an passé, 25 000 000 $. Ils ont coupé, cette année, 35 000 000 $. 60 000 000 $ en deux ans, de coupure, mise à part l'augmentation des coûts de construction et d'entretien de ces routes. 60 000 000 $, non pas répartis sur 122 comtés, mais 60 000 000 $ répartis sur une soixantaine de comtés ruraux et semi-ruraux, dont nos comtés de l'Estrie. Qui, de l'autre côté, s'est levé contre cela? Pas le ministre du Revenu, ni la députée de Jonhson, ni le député de Shefford. Mais, et je m'en confesse au diable...

Le Président (M. Rancourt): M. le député de Brome-Missisquoi, votre temps se termine.

M. Paradis: Je m'en confesse au diable. J'ai vu le député de Frontenac, qui, lui, a vu cela, grimper dans la face de son ministre en commission parlementaire. C'était déjà un beau geste, mais va-t-il continuer jusqu'au vote?

M. le Président, je demanderais au ministre, en terminant, de nous expliquer pourquoi les gens de son caucus ont voté toutes ces mesures nuisibles à l'Estrie et pourquoi ils ont contribué par leur politique administrative à augmenter l'aide sociale et le chômage dans l'Estrie.

Le **Président (M. Rancourt):** M. le député de Sherbrooke et ministre du Revenu.

Réponse du ministre

M. Raynald Fréchette

M. Fréchette: M. le Président, je voudrais d'abord vous dire que je serais malheureux, ce matin, d'occuper le fauteuil que vous occupez et de présider un pareil débat. Je sais par ailleurs que votre fonction de président, avec la probité qui l'accompagne généralement ou tout le temps, va vous permettre de vous élever au-dessus de la discussion qui s'engage.

M. le Président, je vous signale que c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accepté, comme membre du caucus ministériel de l'Estrie, de participer à l'exercice de ce matin pour, ensemble, discuter de la situation qui prévaut, en matière d'économie, dans la région de l'Estrie. Les députés qui m'accompagnent et qui participeront au débat vont sans doute au cours de cette discussion, relever l'un ou l'autre des aspects qu'a soulevés le député de Brome-Missisquoi.

Je sais, par exemple, que la députée de Johnson, Mme Juneau, sans par ailleurs être limitée par la nature de l'intervention qu'elle soumettra, se préoccupera d'une façon particulière du problème de la chaussure qui existe dans son comté et le député de Richmond, aussi, sait de quoi je parle. La députée de Johnson va, sans doute, nous communiquer ses commentaires à cet égard. Sans être devin, je présume qu'elle nous parlera aussi des pâtes et papiers.

Je ne vous révélerai pas de grands secrets en vous disant que le député de

Frontenac, quant à lui, va avoir beaucoup de plaisir, sans doute, à vous parler d'amiante, de routes possiblement, mais particulièrement d'amiante pour les motifs que vous connaissez. Il est celui qui s'est préoccupé d'une façon intense de ce dossier de l'amiante et qui, par surcroît, revient d'un symposium international qui a réuni à Montréal quelque 600 hommes de science, qui ont passé trois jours à scruter le dossier de l'amiante pour arriver à des conclusions sur l'ensemble de la situation qui prévaut actuellement.

Le député de Shefford est là également pour vous livrer, quant à lui, ses impressions et commentaires quant à la situation qui prévaut de façon plus directe et plus précise dans le comté de Shefford.

Vous me permettrez également de remercier les fonctionnaires qui sont avec nous, ce matin, et qui ont accepté, dans plusieurs cas, de se déplacer de Sherbrooke à Québec pour venir travailler avec nous dans le sens de l'objectif que nous visons à savoir le mieux-être de la région de l'Estrie.

Je vous surprendrai peut-être, mais je vous dirai, qu'à bien des égards et jusqu'à un certain moment, je ne reconnaissais plus le député de Brome-Missisquoi. À telle enseigne - au risque encore une fois de vous étonner, M. le Président - je vous dirai que dans les dix premières minutes de son intervention, j'étais tout à fait d'accord avec les principes qu'il a émis, les situations de fait qu'il a décrites et j'eus souhaité que l'élan sur lequel il était engagé se serait terminé de la même façon, mais c'était trop espérer quand on connaît bien le député de Brome-Missisquoi. De toute façon, nous pourrons revenir aux différents cas particuliers qu'il a touchés.

En parlant de cas particuliers, en relation directe avec ce que le député de Brome-Missisquoi a identifié comme étant une carence ou un défaut en Estrie, ce qu'il a identifié comme étant cette carence, d'après son évaluation, ce serait le manque de concertation entre les députés du gouvernement du Québec, les députés fédéraux, d'autre part, et l'ensemble des intervenants du milieu. Il nous a demandé, par exemple, si nous rencontrions, à l'occasion, le député fédéral de Sherbrooke, ou des députés fédéraux d'autres comtés.

(10 h 30)

Le député de Brome-Missisquoi est un peu loin de Sherbrooke, il ne sait peut-être pas ce qui se passe dans le quotidien, chaque semaine et chaque mois au niveau de cette concertation. Je vous dirai tout simplement, en faisant abstraction encore de la situation spéciale dans laquelle vous êtes, que vous êtes un de ceux qui participent tous les mois, à chaque mois, au moins une fois par mois, à ce qu'on a convenu d'appeller dans la région de l'Estrie, à une table de concertation. Une table de concertation autour de laquelle sont réunis des intervenants de la Chambre de commerce, des intervenants des milieux d'affaires, les élus municipaux, les élus du gouvernement du Québec, les élus d'Ottawa, et qui, chaque mois, au-delà des philosophies politiques, au-delà des considérations partisanes politiques, prennent le temps, la précaution d'analyser les situations sur le plan économique qui existent en Estrie.

M. le Président, cet exercice auquel nous nous livrons tous les mois et pendant lequel malheureusement on ne voit pas le député de Mégantic-Compton, par exemple - on n'y voit pas le député de Richmond, je ne sais pas pourquoi, ni non plus malheureusement le député d'Orford, mais c'est une table de concertation autour de laquelle ils auraient sans doute des suggestions intéressantes à faire, autour de laquelle ils pourraient apporter des suggestions heureuses pour le bien de la région de l'Estrie. S'ils n'ont pas été invités à cette table de concertation, je me permets de leur suggérer de faire les démarches qui s'imposent et de demander aux intervenants autour de la table de pouvoir y assister; je pense qu'ensemble on pourrait faire un bon bout de chemin à cet égard-là.

Cette table de concertation fait un travail magnifique. La députée de Johnson y a déjà participé. D'autres députés y ont déjà participé. Quand le député de Brome-Missisquoi nous reproche de ne pas nous impliquer dans le milieu au niveau de la concertation, au niveau de la solidarité, je me permets de présumer qu'il ignorait la situation que je viens de décrire, qu'il ignorait l'existence de cet exercice auquel nous nous livrons chaque mois.

Le député de Brome-Missisquoi ne sait sans doute pas que, par exemple, la maison régionale de l'industrie à Sherbrooke, qui a été constituée il y a maintenant plus d'une année à titre expérimental, est née de la concertation des intervenants du milieu. Elle est née de la solidarité des intervenants du milieu. Je n'ai aucune hésitation à le dire, la maison régionale de l'industrie à Sherbrooke est également née grâce à l'appui que le gouvernement du Québec lui a apporté. Le gouvernement du Québec a consenti une aide financière de 450 000 $ pour lancer la maison régionale de l'industrie; de ce montant, déjà 150 000 $ ont été versés, et l'engagement du gouvernement du Québec est toujours là et il va être respecté jusqu'à la fin.

Or cette maison régionale de l'industrie est née - je m'excuse de me répéter, mais il m'apparaît important de le faire - de la concertation et de la solidarité du milieu qui ont impliqué, effectivement, aussi bien les gens de l'entreprise avec ceux de la fonction publique, aussi bien les gens du privé que les

élus à tous les paliers de gouvernement: municipal, provincial, fédéral et scolaire à bien des égards. Aujourd'hui, après une année et quelgues mois de fonctionnement, la maison régionale de l'industrie de l'Estrie qui a été fondée à titre expérimental, est en mesure de présenter à la fois à la population de l'Estrie et aux élus en général un bilan fort positif.

Les dernières statistiques révélaient au moment où on se parle, qu'au-delà de 70 industriels de la région de l'Estrie étaient devenus des membres actifs de la maison régionale de l'industrie et se réunissaient, tous les mois, afin de discuter de l'ensemble des problèmes qu'ils vivent comme industriels. L'initiative leur est entièrement laissée, le gouvernement du Québec ayant compris que la meilleure façon d'aider les promoteurs de cette maison était, effectivement, de laisser à leur initiative, à leur dynamisme, à leur entrepreneurship le soin de mener à bien les objectifs de la maison régionale de l'industrie.

M. le Président, le député de Brome-Missisquoi plaide avec la ferveur et la vigueur qu'on lui connaît, qu'il n'y a ni concertation, ni solidarité en Estrie. Je viens de me référer à deux exemples très précis qui, à mon sens, démolissent l'argumentation et la thèse du député de Brome-Missisquoi.

Le député a également fait référence à l'existence en Estrie de l'Université de Sherbrooke. Je ne sais pas s'il l'a fait aux fins d'essayer de nous confondre, d'essayer de démontrer que nous n'avions pas d'intérêt à l'Université de Sherbrooke, mais si c'était là son objectif, je pense pouvoir vous donner quelques renseignements, vous décrire quelques situations de fait qui devraient amener tout esprit objectif, tout esprit serein à la conclusion que nous avons, comme caucus ministériel de l'Estrie, pris les positions que nous devions prendre face à cette institution maintenant vieille de plus de 25 ans qu'est l'Université de Sherbrooke.

Nous avons, dans un premier temps, reconnu la vocation spéciale de l'Université de Sherbrooke. Le ministre de l'Éducation a, lui aussi, reconnu cette vocation spéciale de l'Université de Sherbrooke, vocation spéciale qui se dégage de plusieurs situations. D'abord, l'Université de Sherbrooke, par son système pédagogique, a une vocation d'université nationale. À cet égard, je vous réitère que, lorsqu'on l'a fondée, il y a plus de 25 ans, c'était la vocation qu'on lui vouait, c'est la vocation qu'elle a gardée tout au cours de son existence et c'est encore la vocation que le gouvernement du Québec lui reconnaît à cause, en particulier, du Centre hospitalier universitaire, à cause de ses méthodes pédagogiques, à cause de sa situation géographique, tout cela a été reconnu par le gouvernement du Québec.

M. le Président, l'Université de Sherbrooke, comme les autres institutions de même nature, s'est retrouvée à un moment donné dans une situation économique particulièrement difficile. Les autorités de l'université, les membres des différents syndicats de l'université, que ce soient des enseignants, du personnel de soutien, ou enfin de tout autre syndicat, ont fait appel, à un moment donné, au caucus ministériel de l'Estrie pour, dans un premier temps, nous faire part de l'ensemble de la situation qui prévalait à l'Université de Sherbrooke, et, deuxièmement, demander notre engagement vis-à-vis de la préservation de cette vocation dont on vient de parler de l'université. Qu'est-ce que nous avons fait? Ce que nous avons fait - certains médias en ont fait état, d'ailleurs - nous avons assisté, au mois de février, à un colloque qui s'est tenu à l'Université de Sherbrooke et dont l'objectif immédiat était de procéder à l'évaluation de la vocation de l'université, à l'évaluation de sa situation à ce moment. Ce colloque, qui a été tout à fait productif et au cours duquel la discussion a toujours gardé un niveau très serein et très objectif, s'est terminé de la façon suivante. En fin de journée de ce colloque, à la suggestion du caucus des députés de l'Estrie, il s'est formé dans le milieu même de l'Estrie, à Sherbrooke et dans la région globale de l'Estrie, ce qu'on a convenu d'appeler un comité de concertation dont l'objectif immédiat était effectivement de procéder à l'étude des conséquences que pourraient entraîner les compressions budgétaires dont on parlait à ce moment. Ce comité de concertation, formé à la suggestion du caucus des députés ministériels, a effectivement accompli le mandat qu'on lui avait suggéré d'accomplir. À l'intérieur d'une période de deux mois, ce comité de concertation, formé du maire de Sherbrooke, du recteur de l'Université de Sherbrooke, de représentants syndicaux, de travailleurs oeuvrant à l'Université de Sherbrooke, de membres de la Chambre de commerce et de plusieurs autres intervenants - cela, si ce n'est pas de la concertation, je ne sais plus ce que cela peut signifier - ce comité, donc, à l'intérieur d'une période de deux mois, a procédé à l'analyse de la situation, a produit un rapport à l'intérieur duquel on retrouve, effectivement, les éléments qui vont nous permettre comme caucus ministériel, et je ne vois pas pourquoi les députés de la région, fussent-ils de l'Opposition, ne se joindraient pas à nous pour faire les représentations qui s'imposent dans les circonstances. Nous avons maintenant en main les outils que nous sollicitions de la part du milieu et nous sommes en mesure, maintenant, de faire les représentations qui s'imposent auprès du ministre de l'Éducation et plaider la cause de l'université et tout cela, M. le Président, à la suite d'une décision concertée des intervenants du milieu

qui se sont rencontrés, au mois de février et qui ont convenu qu'il fallait mettre en commun toutes les énergies pour arriver à l'objectif qu'on visait.

M. le Président, ce que je viens de décrire est un troisième exemple patent de la concertation et de la solidarité qui existent en Estrie. Ce qui m'étonne toujours, M. le Président, c'est que cette concertation se fait toujours généralement - c'est quant à moi malheureux que ce soit comme cela - sans qu'on y voie aucun des députés de l'Opposition qui sont des députés de la région de l'Estrie.

M. le Président, j'aurai l'occasion d'y revenir tout à l'heure, je le souhaite. Je voudrais simplement terminer en vous faisant part de l'évaluation que fait de l'économie à Sherbrooke et dans la région le commissaire industriel de la ville de Sherbrooke, de l'évaluation qu'il fait de la situation économique de Sherbrooke et de la région et le député de Orford connaît sans doute le commissaire industriel de la ville de Sherbrooke, le député de Mégantic-Compton également. Personne ne va prétendre qu'il est un militant péquiste, personne ne va prétendre qu'il est un supporter du gouvernement actuel, c'est un homme qui fait merveilleusement bien son travail.

À telle enseigne, M. le Président, et je dois vous le dire avant de terminer, que l'année dernière, au mois d'avril 1981, quelques jours avant le 13 avril, M. Migneault était prêt à rendre public son rapport sur l'état de l'économie de la ville de Sherbrooke. C'était à deux ou trois jours de l'élection. Comme ce rapport contenait des conclusions heureuses, intéressantes, encourageantes, il y a eu des pressions qui ont été faites par certaines gens du milieu sherbrookois rattachés à une formation politique qui ont dit à M. Migneault: Ne faites pas votre conférence de presse aujourd'hui, les élections sont dans trois jours et vous pourriez dire des choses telles que cela puisse profiter au candidat du Parti québécois.

Le Président (M. Rancourt): Rapidement, M. le ministre.

M. Fréchette: M. Migneault, malgré ses convictions politiques, a fait sa conférence de presse à trois jours de l'élection et M. Cousineau s'est trouvé fort confondu de la situation.

M. Vaillancourt (Orford): L'avez-vous ...

M. Fréchette: Pardon?

Le Président (M. Rancourt): S'il vous plaît.

M. Vaillancourt (Orford): L'avez-vous encore...

M. Fréchette: De toute façon, on me dit que M. Cousineau va se reprendre et qu'il est un...

Le Président (M. Rancourt): M. le ministre.

M. Fréchette: ... des candidats éventuels à la succession de M. Ryan...

Le Président (M. Rancourt): M. le ministre.

M. Fréchette: ... il aurait peut-être plus de chances là que dans l'élection. M. le Président, j'ai fini et je reviens.

Le Président (M. Rancourt): M. le député de Mégantic-Compton.

Discussion générale

M. Fabien Bélanger

M. Bélanger: Merci, M. le Président. C'est avec beaucoup de plaisir que je me retrouve aujourd'hui avec mes collègues de l'Estrie pour défendre et pour faire ressortir les problèmes économiques de notre région. C'est évident que j'aurais pu parler, M. le Président, des problèmes économiques en général, puisqu'au Québec, dans toute la province, nous vivons ce que nous appelons une double crise économique. Il y a d'abord, d'une part, la crise économique au niveau nord-américain, et la deuxième étant clairement imputable à ce gouvernement péquiste.

Mais si nous avons préféré inscrire au feuilleton cette question avec débat plus particulièrement pour la région de l'Estrie, puisque c'est la région que nous avons l'honneur de représenter et nous y sommes plus familiers, plus coutumiers avec tous les problèmes qui s'y rattachent.

(10 h 45)

Nous pourrions lancer, M. le Président, un cri d'alarme puisque l'Estrie se meurt. Le taux de chômage en Estrie est aussi élevé que le taux de chômage en Gaspésie, bien que nous ayons dans notre région toutes les richesses naturelles dont nous avons besoin et qui nous permettraient de passer la crise économique sans trop de difficultés. Comme à l'habitude du côté ministériel, nous allons tenter de dire que ceci dépend du fédéral, des hauts taux d'intérêt, c'est vrai, M. le Président, que la politique des taux d'intérêt élevés ne favorise pas les choses.

Pourtant en Ontario, la province voisine, les taux d'intérêt sont les mêmes et nous retrouvons là des taux de chômage trois fois moins élevés que dans l'Estrie, 7% alors que chez nous, ils sont d'environ 19%. En

Ontario également je ne vous apprends rien en vous disant que la principale industrie de l'Ontario, c'est celle de l'automobile qui est dans une crise épouvantable depuis quelques années. Donc, il y a là autre chose que des taux d'intérêt élevés.

Quelles sont ces causes? Il est évident qu'avec mon intervention d'une durée maximale de vingt minutes, il sera impossible de toutes les énumérer. Mais il y en a une en particulier, M. le Président, que je voudrais immédiatement mentionner. C'est l'incertitude créée par le Parti québécois avec son projet d'indépendance du Québec. Il y a également l'hostilité envers les investisseurs non québécois et, en particulier, l'hostilité envers les multinationales. J'aurai d'ailleurs l'occasion d'y revenir dans quelques instants.

Si nous revenons à ma région, M. le Président, il y a comme partout au Québec, une surréglementation dans tous les domaines d'activité économique. Nous retrouvons, dans le comté de Mégantic-Compton, de nombreuses scieries et, là, nous pouvons vraiment dire que l'industrie du bois de sciage au Québec s'en va chez le diable. Pourtant, en Ontario, le gouvernement a signé une entente avec le gouvernement fédéral pour soutenir l'emploi dans l'industrie du bois. Évidemment, ici au Québec, on en est encore à faire des guerres de tranchée, comme dans d'autres domaines. On ne peut pas s'entendre. On ne peut pas démontrer aux gens de l'Estrie et aux Québécois que le fédéralisme, c'est rentable.

Ce qui m'inquiète le plus, ce sont ces milliers de travailleurs qui risquent de perdre leur emploi, tout aussi bien le bûcheron, le camionneur que le travailleur à l'intérieur même de l'industrie. Cette industrie revêt quand même une extrême importance, non seulement dans mon comté, mais dans toute la province de Québec. J'ai été heureux d'entendre le ministre du Revenu et député de Sherbrooke nous dire que la députée de Johnson va nous parler des pâtes et papiers. J'espère qu'elle aura de bonnes nouvelles à nous annoncer, puisque j'ai dans mon comté, à East-Angus plus particulièrement, une usine de la Domtar, dont le gouvernement, d'ailleurs, est devenu actionnaire à 42%. Et là, pour informer la députée de Johnson qui n'était pas présente dans cette Chambre en 1980, je vais lui citer le journal des Débats, en date du 18 décembre 1980.

À la page 1147, j'adressais une question au ministre de l'Énergie et des Ressources du temps et qui est aujourd'hui le président du Conseil du trésor, en charge des coupures. Je ne vous citerai pas, M. le Président, la totalité de la question, mais une partie, tout au moins, de la réponse qui est extrêmement intéressante. Le ministre me disait ceci et je cite: "Je devais, à la suite d'une rencontre avec les dirigeants de la compagnie et nos administrateurs, confirmer auprès de la compagnie un protocole d'entente concernant cet approvisionnement qui, je pense, est en mesure de les satisfaire." Il semblait que pour moderniser l'usine d'East-Angus, le seul problème qui existait, était l'approvisionnement en résineux. Le ministre me disait, le 18 décembre 1980, il y a bientôt deux ans, que ce problème était résolu. Il n'y avait plus de problème, on devait d'ailleurs procéder immédiatement au protocole d'entente afin de moderniser l'usine. D'ailleurs, il y avait eu des promesses électorales. Le mot n'est pas trop fort. Des promesses électorales et en 1976 et aussi lors de mon élection partielle de 1980, lorsque le ministre avait visité l'usine où on citait dans les journaux, dans la Tribune de Sherbrooke, au lendemain de sa visite: "L'usine de East-Angus est sauvée." En 1982, l'usine de East-Angus, non seulement, n'est pas sauvée, mais, depuis quelques semaines, ses travailleurs doivent rester chez eux; ils sont en chômage et travaillent une journée de temps à autre. L'incertitude demeure entière.

J'espère que la députée de Johnson, lorsqu'elle fera son intervention, tout de suite après moi, je présume, pourra non pas me dire à moi, mais dire à mes travailleurs de l'usine d'East-Angus que leur emploi est vraiment assuré et que tout va bien au Québec comme a tenté de nous le démontrer dans cette Chambre, hier, le ministre d'État au Développement économique.

Une autre chose que je ne peux passer sous silence. C'est la fameuse Commission de protection du territoire agricole, la loi 90. Nous l'avons dit à plusieurs reprises et je me permets de le répéter. Nous ne sommes pas contre la protection des terres agricoles. Ce contre quoi nous sommes, ce sont les décisions stupides, et là je ne me suis pas trompé, je répète, des décisions stupides rendues par ses commissaires. Je vais vous citer ici, M. le Président, un cas qui va très bien démontrer la stupidité de cette commission. Un agriculteur de ma propre paroisse, Saint-Sébastien, qui est propriétaire d'une terre de plus de 100 acres découvre sur sa terre, sur une superficie d'environ deux acres, un monticule de six pieds de hauteur qui est tout simplement un banc de gravier, "un pit de gravelle", une nécessité pour à peu près tous les agriculteurs, pour améliorer les alentours de leurs bâtiments, les chemins à vocation agricole, pour la municipalité également pour réparer les routes, ce que le ministère des Transports ne fait plus depuis un bout de temps. Dieu sait si, en ce moment, les camionneurs artisans sont en difficulté, parce qu'on sait qu'ils ont des investissements énormes. Un camion, aujourd'hui, cela ne s'achète plus pour 5000 $, mais c'est plutôt dans les 60 000 $ à 75 000 $. Un camionneur artisan demande

à mon agriculteur d'acheter ce monticule de gravier, la municipalité de Saint-Sébastien, par une résolution du conseil municipal, approuve cette exploitation. On fait la demande à la fameuse Commissíon de protection du territoire agricole et je vais vous citer ici les motifs du refus. M. le Président, vous qui êtes un agriculteur et qui aimez, à l'occasion, le mentionner, vous allez sûrement rigoler lorsque je vais vous lire la conclusion de ce rapport. Je cite la commission: "Après avoir étudié attentivement les motifs invoqués par le demandeur au soutien de sa requête, la commission estime que celui-ci ne lui a pas fait la preuve que ces travaux qu'il désire effectuer sur la terre mise en cause auront pour effet d'améliorer celle-ci." Quoiqu'on aurait pu dire que c'était pour améliorer parce qu'on avait fait la demande uniquement pour niveler le terrain et non pour l'excaver. De toute façon, je continue, M. le Président. "De plus, elle considère que le passage de véhicules lourds sur un chemin agricole soulèvera des nuages de poussière qui pollueront le champ avoisinant." Cela, c'est de la stupidité puisque toutes nos routes agricoles sont en gravier. Je me demande si le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation va accorder un contrat, demain matin, pour paver toutes nos routes d'asphalte parce que chaque véhicule qui passe soulève de la poussière et pollue les terres agricoles. Mais nous retrouvons là une décision, comme je l'ai mentionné tout à l'heure, vraiment stupide qui nuit à l'économie. Pour ce camionneur artisan qui avait une possibilité de gagner sa vie, de faire vivre sa famille, de faire les paiements sur son camion et qui aurait été également une utilité pour la municipalité, pour les agriculteurs avoisinants, c'est tout simplement rendu impossible par une décision que, moi tout au moins, je qualifie de stupide.

Le ministre va me dire probablement ou se dit dans sa tête: Ce n'est pas ma responsabilité, je ne suis pas ministre de l'Agriculture. Mais il reste une chose, il peut quand même intervenir auprès du Conseil des ministres, parce que le Conseil des ministres peut changer ou renverser une décision de la Commission de protection du territoire agricole.

J'en ai un autre, M. le Président, qui est tout aussi troublant, sinon plus. Un couple, originaire de ma région, du village Piopolis, qui, actuellement, comme tout le monde, a dû s'éloigner - parce que, dans l'Estrie, il n'y a pas moyen de gagner sa vie, il faut pour travailler aller à Montréal - a fait, tout récemment, l'acquisition d'une ferme abandonnée. À l'étude du certificat non pas de localisation, du certificat de recherches, nous constatons que cette ferme, pendant de nombreuses années, a été abandonnée, à deux reprises tout au moins, pour non-paiement de taxes, elle a été redonnée au crédit agricole, parce qu'il n'y avait pas moyen de faire des paiements. Ce couple, je dis bien, achète cette terre dans le but, justement, de revenir s'établir, dans les plus brefs délais possible, et y faire l'élevage du mouton. Pour ce faire, on veut procéder par étapes, ce qui est une chose totalement normale. On veut d'abord construire une maison, ensuite y habiter en permanence et procéder à l'achat de brebis pour réunir un troupeau.

La Commission de protection du territoire agricole refuse le droit de construire une résidence, prétextant que ce couple, malheureusement dans le moment, ne vit pas uniquement d'agriculture. Cela aussi, M. le Président, c'est encore une décision stupide. Cela empêche la construction d'une maison, empêche des travailleurs de travailler, la municipalité de retirer des taxes et empêche finalement ce couple de réaliser un rêve que je comprends extrêmement bien, parce que c'est exactement ce que j'ai fait. J'ai quitté la campagne pour aller gagner ma vie en ville et je suis revenu à la campagne avec un immense plaisir. Je comprends très bien ce couple.

Nous retrouvons là, M. le Président, comme je l'ai mentionné, une autre décision stupide qui empêche l'économie et qui empêche également l'agriculture. Il ne faudrait pas croire que ces gens-là ont acheté une terre dans le but de la subdiviser en terrains, puis de les vendre pour la construction de chalets. Ils l'ont achetée en 1981 en toute connaissance de cause, sachant très bien que cette terre était zonée pour l'agriculture. C'était justement à cette fin qu'ils l'ont achetée.

M. le Président, je ne vous apprendrai rien, j'ai mentionné tout cela au ministre de l'Agriculture, mais cela prend un an à un an et demi avant de recevoir une réponse du ministre de l'Agriculture. Peu importe qu'on écrive sur la lettre: personnel, urgent ou confidentiel. J'ai essayé à peu près tout ce qui peut s'écrire sur une enveloppe, sans jamais avoir de réponse. Ce sont des choses qui sont intolérables.

Évidemment, j'ai un cas tout aussi pénible dont le ministre, député de Sherbrooke, est sûrement conscient, puisque, tout récemment, il était à Lac-Mégantic pour la première pelletée de terre, pour la construction de l'usine Bio-Shell. M. le Président, le ministre me demande pourquoi je n'y étais pas. Je vais tout simplement lui dire que c'est parce que je l'ai appris à la dernière minute et, étant retenu par mes nombreuses occupations, je n'ai pas pu y assister. Mais soyez assuré que j'ai émis un communiqué de presse où j'ai félicité toutes les personnes concernées qui ont oeuvré à la

réalisation d'un tel projet, que je qualifie de formidable.

Mais j'ai des nouvelles à donner au ministre qui sont moins bonnes. Cette construction de l'usine Bio-Shell, qui est une filiale évidemment de Shell Canada, a été, non pas selon mes propres paroles, mais selon les paroles du vice-président de la compagnie, M. Gilles Bellefeuille, une occasion de grande frustration lorsqu'on a négocié avec le gouvernement du Québec.
(11 heures)

Deux de ces usines sont déjà en fonctionnement en Ontario, l'une à Hearst, dans le nord de l'Ontario, où la compagnie Shell a demandé à la municipalité de trouver un terrain pour la construction d'une telle usine. Non seulement la municipalité a trouvé un terrain, mais on leur a donné un terrain pour 1 $ et autres considérations. Dans une autre ville, on a pris le parc - et là, M. le Président, vous pourrez relire le journal des Débats - municipal pour construire l'usine parce que c'était le seul endroit qui convenait à la compagnie. La municipalité, dans le but de garder chez elle cette industrie, a donné le parc municipal tout simplement pour s'assurer que l'usine y serait construite.

Qu'est-ce qui est arrivé au Québec, plus précisément à Lac-Mégantic? Là, cela a été totalement différent. Encore une fois, la fameuse commission de protection du territoire agricole, a décidé que la ville de Lac-Mégantic était bonne pour l'agriculture. Des fonctionnaires, comme je dis souvent dans mes discours, qui ne savent pas faire la différence entre une boîte à lettres et une vache, ont décidé que c'était pour l'agriculture. Tout ceci a apporté un retard d'un an pour l'implantation de l'usine et ce qu'il faut mentionner, c'est que cette usine était un projet pilote, on devait en implanter dix au Québec, avec un investissement moyen de 7 000 000 $ par usine, donc 70 000 000 $ et 700 emplois. Tout ceci a été retardé d'un an et risque de compromettre la venue des neuf autres usines, tout simplement parce que le coût du pétrole est en baisse, pas au Québec, parce que M. Parizeau augmente la taxe, mais le prix mondial est en baisse. Alors, on risque de perdre 600 emplois, 60 000 000 $ d'investissements, tout simplement à cause, encore une fois, d'une décision stupide de la Commission de protection du territoire agricole.

Des fonctionnaires sont partis de Québec pour venir tenter de trouver des terrains convenables qui n'étaient pas dans la zone verte. Ces fonctionnaires n'avaient aucune idée de ce qu'était une usine Bio-Shell. On était prêt à la faire installer à côté de l'aérogare alors qu'il sort, à chaque jour, 300 tonnes d'eau en vapeur. C'est donc dire qu'on aurait été obligé de reconstruire un aéroport parce que cela n'aurait pas été sécuritaire d'atterrir dans cette fumée. Ce sont aussi des choses qui paralysent l'économie de l'Estrie.

Avant de terminer, je vais vous citer les paroles mêmes du vice-président de la compagnie; on ne pourra pas m'imputer ces propos que nous retrouvons d'ailleurs dans la Tribune de Sherbrooke, du mercredi 24 février 1982. Je me demande comment il se fait que le ministre, député de Sherbrooke, à cette lecture - il doit sûrement lire la Tribune - ne soit pas intervenu personnellement pour entrer en contact avec la compagnie et leur dire: Écoutez, on va faire quelque chose. À ce que je sache, il ne l'a pas fait. Je cite le vice-président, M. de Bellefeuille: "Pour Bio-Shell, ce retard aura perturbé l'échéancier fixé en vue de la construction de dix usines semblables au Québec." Probablement, toutes ces usines auraient été construites dans des régions aussi défavorisées que la mienne d'ici 1986, puisqu'on s'en va à proximité des matières premières, c'est-à-dire des résidus de bois, et je continue: "En 1982, on prévoyait mettre trois de ces chantiers incluant évidemment le projet de Lac-Mégantic qui apparaissait comme le premier de la série. Pour nous, c'est une situation de grande frustration de voir que ce projet ne soit pas encore mis en chantier, alors que, selon nos prévisions, cela devait commencer en 1981." Il est urgent que le Conseil des ministres, non seulement le ministre de Sherbrooke, mais tous les ministres, convoquent leurs fonctionnaires et leur disent: Il ne faut plus que cela se reproduise au Québec dans une conjoncture économique comme celle que nous vivons en ce moment. C'est impardonnable, c'est de l'indécence même.

Je vous dirai en terminant - je pense qu'il me reste encore une minute...

Le Président (M. Rancourt): Oui, vous aurez terminé dans une minute.

M. **Bélanger:** Merci, M. le Président. Je vous dirai que je suis intervenu personnellement et que j'ai discuté avec des fonctionnaires, le ministère de l'Environnement, entre autres, qui ont osé me dire au téléphone: Vous savez, M. Bélanger, c'est une multinationale, je ne vois pas pourquoi vous vous démenez autant.

Une voix: Ah! C'est méchant.

M. Bélanger: Eh bien! Chez moi, le travailleur, lorsqu'il va acheter ses tomates le vendredi soir, que son chèque soit marqué Bio-Shell ou qu'il soit marqué d'un nom purement canadien-français ou purement québécois, je ne vois pas la différence. Je pense, d'abord et avant tout, au sort des travailleurs. J'espère que nous aurons, dans

les prochaines interventions, tout au moins en ce qui concerne les pâtes et papiers, de bonnes nouvelles de la part du côté ministériel. Merci.

Le **Président** (M. Rancourt): Je veux vous faire savoir, M. le député de Mégantic-Compton, que vous avez utilisé tout le temps qui vous était réservé suivant le règlement, vos vingt minutes.

M. Bélanger: Merci, M. le Président, je vais me soumettre volontiers.

Le Président (M. Rancourt): Mme la députée de Johnson.

Mme Carmen Juneau

Mme Juneau: Je vais commencer mon intervention en posant une question, parce que, des fois, l'Opposition nous dit: Le gouvernement prend trop de place; des fois, elle nous dit: Il ne prend pas assez de place. Il faudrait se brancher pour savoir si on prend trop ou si on ne prend pas assez de place. Je lisais que, dans les investissements, pour répondre à votre argumentation, le gouvernement prend trop de place, il ne laisse pas assez l'entreprise privée jouer son rôle de leadership, dans notre système de libre entreprise.

Dans le développement régional, il y a quatre régions sur neuf qui ont reçu plus d'investissements privés que d'investissements publics. L'Estrie est là-dedans. Dans l'Estrie, on a eu pour 281 023 $ pour le secteur privé contre seulement 77 804 $ pour le secteur public. Cela donne trois fois et demi de plus que pour le secteur public en immobilisations. Par contre ce qui arrive, c'est que des industriels n'osent pas investir à cause du haut taux d'intérêt. Ne vous en déplaise, vous dites: Vous remettez toujours cela sur le haut taux d'intérêt; c'est vrai, c'est cela.

Je lisais dans la Tribune du 15 février dernier, une déclaration de Jean-Paul Lange, qui est le commissaire industriel de la ville de Magog. Il disait: J'ai trois usines qui retardent leur implantation à cause des hauts taux d'intérêt. C'est ce qui empêche les industriels de pouvoir poursuivre, de pouvoir agrandir et de pouvoir créer de nouveaux emplois. Vous autres de l'autre côté, vous avez appuyé cela. Vous trouvez cela bien correct. Vous nous blâmez de dire que c'est à cause du fédéral, mais il faut se rendre à l'évidence que les hauts taux d'intérêt, ce n'est pas le gouvernement du Québec qui les maintient là, c'est le gouvernement fédéral.

Parlons du plan d'urgence que M. Biron a mis de l'avant pour sauver les entreprises qui étaient vouées à la faillite. Dans l'Estrie seulement, il y a eu vingt entreprises qui s'en sont prévalues à ce jour. Pour tout le Québec, je lisais hier, dans le journal La Presse, qu'il y a eu 350 demandes pour sauver les petites entreprises, les PME du Québec. Je ne sais pas si l'Opposition aurait pu en faire autant, soit essayer de trouver quelque chose pour nous sortir de ce dans quoi le fédéral nous a plongé. En plus de cela, j'entendais le député de Brome-Missisquoi dire tout à l'heure: 9000 personnes ont bénéficié de l'aide sociale du Québec, en 1976, dans la région. Si, en 1981, le contingentement sur la chaussure de cuir n'avait pas été envelé, on aurait eu peut-être 1000 emplois de plus de sauvés, et, dans quelques mois, il va en avoir peut-être 3000 de perdus, à cause de ce contingentement.

Je voyais, avec le ministre de l'Industrie et du Commerce, depuis juin 1977 jusqu'à janvier 1982, tous les efforts qui ont été faits de la part du Québec pour essayer de sauver les industries de la chaussure de cuir. On a procédé à un sommet économique à Montréal. On a envoyé des télégrammes. On a rencontré les ministres fédéraux. Cela n'a pas bougé. On attend toujours une réponse. Depuis janvier, on n'a pas eu de réponse. La production québécoise de la chaussure de cuir équivaut à 80% de toute la production. On a 80 industries, ici au Québec. On a 6600 travailleurs, c'est-à-dire qu'on avait 6600 travailleurs, on en a 1000 de moins maintenant à cause du contingentement. Ce qu'on a demandé au fédéral, c'est de rétablir le contingentement pour cinq ans. Il était, à ce moment-là, de 35 600 000 de paires. On veut le remettre à 40 000 000 de paires et on attend toujours la réponse. On espère que ça va venir et nos travailleurs et nos travailleuses de la chaussure de cuir aussi espèrent que ça va venir.

Jusqu'ici, dans cette Chambre même, il y a eu huit pétitions déposées de la part des différentes régions du Québec pour un total de 1277 signatures de travailleurs et travailleuses qui espèrent que le gouvernement fédéral va jouer son rôle dans le domaine de la chaussure de cuir. Ce sont des emplois au Québec que nous devons conserver. Il faut que le gouvernement fédéral se rende à l'évidence que l'élimination du contingentement va faire perdre des emplois au Québec.

J'écoutais le député de Mégantic-Compton parler des pâtes et papiers et dire qu'on se battait continuellement avec le fédéral. Je voudrais vous dire, M. le député de Mégantic-Compton, que grâce à l'entente fédérale-provinciale, la Kruger de Bromptonville, qui est une industrie du comté de Johnson, a eu un projet de 58 000 000 $, alors que les Papiers Scott, de Lennoxville - c'est dans le comté de Saint-François, je pense - ont reçu une subvention de 860 000 $, pour un projet de 4 300 000 $. Cela fait une entente. À East Angus - c'est

dans votre comté, M. le député de Mégantic-Compton - mon gouvernement a installé une pépinière pour répondre aux besoins de reboisement des terres, pour assurer l'approvisionnement des usines telles que celles qui sont installées chez vous. Y sont produits six mille plans annuellement, M. le député. Je crois que vous n'avez pas été mis au courant de cela.

Vous vous informiez, tout à l'heure, pour savoir s'il y avait eu signature au sujet de la question de l'approvisionnement afin que vous puissiez dire à vos travailleurs de ne pas être inquiets. Oui, M. le député, le protocole d'entente a été signé pour l'approvisionnement. Cela me fait plaisir de vous le dire; je vous le dis avec une grande satisfaction. Cela a aussi été réglé à la satisfaction des gens d'East-Angus. Il y a aussi des études conjointes qui se font présentement à la compagnie et au ministère de l'Énergie et des Ressources, des études de faisabilité et de rentabilité pour moderniser ou pour trouver une autre solution qui va répondre aux objectifs suivants: premièrement, maintenir l'activité économique de l'usine d'East Angus; deuxièmement, maintenir aussi les emplois; troisièmement, si possible, diversifier l'économie, parce que dans une ville comme East-Angus, comme celle de Windsor, les usines Domtar sont presque les seules usines de la municipalité qui embauchent quasiment toute la main-d'oeuvre de la municipalité. À Windsor, par contre, l'ensemble des études ont été réalisées par Domtar. On a établi un type de procédés et produits; on a aussi fait une étude de faisabilité, d'approvisionnement, de rentabilité. On dit que la compagnie, dès cet automne, devrait avoir toutes les données pour prendre une décision. J'ai aussi hâte que vous, M. le député de Mégantic-Compton, d'en savoir le pour et le contre.

Ce que je voudrais apporter aussi, ce qui est important dans une période comme celle qu'on vit aujourd'hui, où les emplois sont difficiles à conserver à cause des hauts taux d'intérêt, comme je vous disais tout à l'heure ce serait que vous et nous, au lieu de toujours être contre ce qu'on essaie d'apporter pour aider les petites et moyennes entreprises, vous devriez nous aider, venir aux tables de concertation comme, M. le ministre vous le disait tout à l'heure, pour nous appuyer, si vraiment vous pensez aux petits travailleurs. Si vraiment vous pensez à eux, vous devriez, au contraire, vous unir à nous pour aider le gouvernement du Québec à sauver les emplois au Québec.

Je vais m'arrêter ici pour l'instant et je reprendrai ce qui me reste de temps tout à l'heure. Je vous remercie, M. le Président. (11 h 15)

Le **Président** (M. Rancourt): M. le député de Richmond.

M. Yvon Vallières

M. Vallières: Merci, M. le Président. J'aurai, au cours des prochaines minutes, l'occasion de vous entretenir de certains problèmes qui affectent particulièrement le comté de Richmond, problèmes d'ordre économique surtout, vous le devinerez, problèmes qui ne sont pas étrangers d'ailleurs à cet affaiblissement économique que nous impose le Parti québécois depuis 1976.

Ce qu'il me paraît important également de souligner, c'est que, de 1976 à 1981, nous avions un ministre dans la région, l'actuel ministre des Transports, et depuis avril 1981 nous en avons un deuxième, celui du Revenu. Plusieurs furent enclins à croire que cela allait profiter à notre région. La déception fut doublement grande puisque, depuis l'arrivée du ministre Fréchette, notre économie en région s'émiette et s'affaiblit deux fois plus vite qu'auparavant. Nos deux ministres me donnent l'impression d'être complètement "déconnectés" d'avec la réalité estrienne. Comme bien d'autres, je constate que certains ont des talents particuliers à la radio, mais, lorsqu'ils tombent dans le champ de bataille, dans la mêlée, ils perdent vite leur efficacité et offrent une bien piètre performance.

Le premier secteur, M. le Président, que j'aborderai sera celui de l'amiante. C'est un sujet qui me tient à coeur. J'ai eu l'occasion à plusieurs reprises d'attirer l'attention du gouvernement sur la conjoncture dramatique qui affecte ce minerai depuis quelques années. Je veux rappeler au ministre Fréchette les promesses qu'il a faites sur le sujet et par la même occasion lui démonter qu'il est en plein conflit d'intérêts à cause des politiques de son propre gouvernement dans l'amiante. Le programme du Parti québécois dans l'Estrie nous dit que le PQ s'engage à poursuivre la politique de l'amiante en privilégiant Asbestos, Thetford Mines et Sherbrooke. Je constate que cet engagement est respecté à la lettre puisque, jusqu'à l'élection d'avril 1981, la politique de l'amiante péquiste n'avait donné aucun résultat concret dans la ville d'Asbestos et que, depuis l'élection d'avril, cela continue.

Je mets le ministre au défi de me prouver le contraire. Je veux lui rappeler les déclarations de son propre frère, le maire de la ville d'Asbestos, qui a même suggéré publiquement qu'on change le nom de la Société nationale de l'amiante pour celui de la Société thetfordoise de l'amiante. Donc, le PQ poursuit sa politique de l'amiante et continue de négliger la ville d'Asbestos. Le ministre Fréchette pourrait donc nous dire, puisque c'est un engagement régional du Parti Québécois, comment il a pu souscrire à un programme visant à poursuivre la politique de l'amiante adoptée au cours du

premier mandat du Parti québécois puisque les retombées ont été nulles, entre autres, pour la ville d'Asbestos.

Je veux également adresser un blâme au ministre du Revenu qui a approuvé cette politique et continue d'approuver, entre autres, l'achat d'Asbestos Corporation à Thetford Mines, soit des dépenses de l'ordre de 100 000 000 $. Cela ne suffisait pas d'investir 32 000 000 $ pour acheter la Bell Asbestos, il fallait, au nom du nationalisme québécois, devenir propriétaire d'une grosse bébelle dans l'amiante, l'Asbestos Corporation. Que le ministre ait agi aveuglément à l'époque, nous pourrions attribuer son erreur à l'ignorance du dossier. Mais que maintenant il continue de défendre cet achat d'une seconde mine d'amiante, à un moment où le marché est très mauvais, à un moment où le gouvernement coupe dans les services à la population, à un moment où le gouvernement péquiste étouffe le contribuable par toutes sortes de taxes déguisées ou pas, à un moment où le déficit du Québec est astronomique, à un moment où le Québec compte 400 000 chômeurs et près d'un demi-million d'assistés sociaux... Le ministre continue de croire qu'il faut investir 100 000 000 $ pour acheter une mine d'amiante et qu'il s'agit là pour le Québec d'une priorité. Avouez que cela fait un peu cher pour obtenir le privilège de planter le drapeau du Québec sur une butte d'amiante à Thetford Mines. Avouez que cela fait un peu cher pour créer exactement zéro emploi. Cela fait du nationalisme mal placé et du nationalisme très dispendieux pour les Québécois.

Mais, M. le Président, le ministre Fréchette est aussi à blâmer parce qu'en approuvant l'achat d'Asbestos Corporation, il a permis que le gouvernement crée deux catégories de travailleurs dans l'amiante, ceux de l'État et ceux du secteur privé. Alors, logiquement, à cause des sommes investies pour l'achat de ces mines à Thetford Mines, le gouvernement pourra-t-il se permettre de protéger les emplois dans l'amiante autant chez ses concurrents du secteur privé que dans ses propres mines?

Le gouvernement ne sera-t-il pas dans l'obligation de protéger d'abord ses investissements à Thetford Mines et, donc, de privilégier une fois de plus Thetford Mines au détriment d'Asbestos? Vous vous êtes placé en plein conflit d'intérêts. Admettez donc également qu'ayant acheté deux mines sans pour autant créer un seul emploi, vous vous devez maintenant, pour justifier votre investissement, de créer un minimum d'emplois à Thetford Mines. J'ai mis la population en garde durant la dernière campagne électorale. Ça m'apparaissait évident qu'une fois propriétaire d'Asbestos Corporation, la ville d'Asbestos ne figurerait plus dans les plans du gouvernement du Québec.

J'ai d'ailleurs remarqué que le ministre n'a rien dit, est demeuré complètement muet quand l'adjoint parlementaire au ministre de l'Énergie et Ressources, M. Grégoire, a déclaré que rien n'irait à Asbestos dans les projets de la SNA. Dois-je interpréter son silence comme étant une approbation? Je comprends que le député de Frontenac peut dire à peu près n'importe quoi, mais est-ce que le ministre du Revenu peut laisser passer de pareilles affirmations sans réagir? Il est le ministre de la région. À entendre les propos du député de Frontenac, on pourrait même croire qu'il s'est servi de son influence comme adjoint parlementaire pour boycotter une ville de la région de l'Estrie. N'avez-vous pas une responsabilité à ce niveau, M. le ministre?

Comment se fait-il que le ministre, un brillant avocat, n'ait pas été plus clairvoyant? Je vais lui lire ce que son collègue, le ministre de l'Énergie et Ressources m'a répondu lors de l'étude de ses crédits le 2 juin 1981, à une question que je lui posais à savoir si on nationalisait ou achetait l'Asbestos Corporation, si dans les projets éventuels de transformation des résidus d'amiante, il allait privilégier la région de Thetford Mines, étant donné qu'il était propriétaire des résidus. M. Duhaime de me répondre: Ma réponse est clairement oui; donc, privilégier Thetford Mines. Et, si c'est bien le sens de votre question, me dit-il, moi, je vous réponds essentiellement ceci: C'est parce que c'est la propriété de la Société nationale de l'amiante et pour autant que l'économie tienne, si on peut s'approvisionner dans notre propre cour, je ne vois pas pourquoi on irait chercher ailleurs si les composantes de ces résidus répondent aux exigences d'une production éventuelle.

M. le ministre de notre région, le ministre de l'Énergie et des Ressources, a par cette réponse, condamné la ville d'Asbestos. Quand on songe que les projets futurs de la Société nationale de l'amiante sont presque exclusivement basés sur l'emploi de résidus, on en voit la conséquence et le ministre dit qu'il est d'accord avec ça. Il y a encore des péquistes qui n'ont pas compris, qui continuent de défendre ce gouvernement. Je serais gêné à leur place. J'espère qu'il y a des péquistes de la région de l'Estrie et d'Asbestos qui ont un minimum de lucidité, qui vont laisser tomber ce gouvernement et admettre que la politique de l'amiante nous a fait beaucoup plus de mal que de bien. Et ceux qui ont un minimum de cran et de courage ne se contenteront pas de dire que le gouvernement se trompe et nous pénalise. Entre autres, ceux qui occupent des charges publiques et sont reconnus d'allégeance péquiste devraient condamner ce gouvernement et cesser de faire son jeu.

Je crois que j'ai suffisamment parlé de

l'injustice que le gouvernement nous fait. Je vais demander au ministre de penser aux quelque 1500 chômeurs de la ville d'Asbestos, à compter du mois de septembre. Je veux qu'il nous dise pourquoi il accepte cette situation et ce que son gouvernement a fait pour résoudre le problème aigu du chômage dans la région d'Asbestos. Combien d'emplois, entre autres, le comité interministériel qui a été créé a-t-il réussi à créer à ce jour? Par la même occasion, vous pourriez nous indiquer comment votre dernier budget va aider ces chômeurs à s'en sortir, à vivre avec plus de sécurité. Je veux laisser une chance au ministre de se racheter. Il pourrait se racheter puisque dans le mirage technologique que nous a présenté M. Landry dernièrement - son mirage technologique - on indiquait des projets futurs d'investissement de la Société nationale de l'amiante.

On parlait, entre autres, comme projets industriels, de fertilisant magnésien, de production de magnésium métal, de matières plastiques, de nouveaux matériaux de construction. Je voudrais demander au ministre qu'il nous identifie à l'intérieur de ces projets, quels sont ceux qui seront affectés à la ville d'Asbestos de façon claire et précise et le nombre d'emplois que cela va créer. J'espère, puisqu'on nous l'a annoncé dans le "mirage" technologique, que le ministre est au courant de ces projets. Je veux lui rappeler, au numéro quatre du programme du Parti québécois en Estrie, un des objectifs, une des promesses: "Accroître d'une moyenne annuelle d'au moins 2% de l'amiante extrait au Québec les capacités de transformation de l'amiante". Il pourrait nous dire, au cours de la dernière année, quel a été ce pourcentage et, en particulier, quel pourcentage de plus a été transformé dans la région d'Asbestos.

Le ministre se souviendra également que, dans le secteur de l'amiante, il y a une loi qui est discutée présentement, le projet de loi 59, qui vise à révoquer les droits de mine. Le ministre prenait plaisir à mentionner qu'il tenait compte des revendications du milieu, entre autres du Conseil régional de développement des Cantons de l'Est qui avait fait une demande en ce sens. D'ailleurs, je veux vous rappeler que c'est l'Opposition qui a réveillé le ministre de l'Energie et des Ressources en juin 1981 sur le sujet et que son prédécesseur avait nettement refusé de révoquer les droits de mine. Je veux rappeler au ministre que, dans ce projet de loi, il apparaît des permis spéciaux qui viennent remplacer le mode traditionnel de jalonnement.

Je veux vous lire ce que le Conseil régional de développement des Cantons de l'Est pense maintenant de cette loi et en particulier des permis spéciaux. "Le projet de règlement qui découlerait de la loi proposée, s'il n'est pas modifié, serait de nature à nuire considérablement au développement minier de l'Estrie en instituant une procédure spéciale pour l'acquisition des droits de mine dans notre région". Un peu plus loin, le Conseil régional de développement des Cantons de l'Est nous dit que les conditions particulières du règlement sont trop onéreuses et sont beaucoup plus onéreuses que celles spécifiées dans la Loi sur les mines actuelle pour les droits de mine acquis par jalonnement. "Ceci constitue une autre raison qui fera de l'Estrie une région moins intéressante pour l'exploration minière". Est-ce que le ministre peut s'engager aujourd'hui à faire modifier la loi 59? C'est de son ressort; il est ministre de la région. Ce n'est pas le député libéral de Richmond qui dit cela; c'est M. Roch Fortin, directeur général du Conseil régional de développement des Cantons de l'Est. Qu'allez-vous faire pour éviter à votre gouvernement de faire une autre erreur? On vous demande tout simplement de passer de la parole aux actes et nous apprécierions probablement votre geste.

Je veux dire quelques mots, tout de même, sur le dernier symposium qui s'est tenu sur l'amiante et qui touche directement notre région, puisque l'avenir de ce minerai nous préoccupe au plus haut point. Je dois immédiatement vous dire que le gouvernement du Québec a oublié d'inviter l'Opposition à ce symposium. Nous avons dû attendre une invitation du gouvernement fédéral. C'est pas mal beau. Je lisais ce matin, dans un article de journal, que M. Duhaime "menace les pays occidentaux de représailles" s'ils continuent à boycotter l'amiante. Peut-être, le ministre pourrait-il nous dire, en particulier au sujet des représailles qu'on veut exercer au niveau du Danemark et de la Suède, ce qu'il pense de cette stratégie du ministre de l'Énergie et des Ressources. N'interprète-t-il pas cette déclaration que le ministre a faite comme étant purement et simplement une déclaration de panique? Par la même occasion, il prouve à la presse internationale qu'il n'a pas confiance dans les résultats du symposium et qu'il conclut à l'échec du symposium, puis, qu'il a choisi la voie de la menace plutôt que celle de la persuasion. N'est-ce pas jeter de l'huile sur le feu à un bien mauvais moment?

C'est connu que le gouvernement actuel du Québec est un très mauvais négociateur et qu'il fonctionne à coups de menaces et d'ultimatums avec les résultats qu'on connaît. Le ministre dit qu'il exercera, entre autres, des pressions sur Ottawa pour prendre des mesures de rétorsion. C'est encore mettre la charrue devant les boeufs. Il aurait dû en discuter avec son partenaire canadien avant de faire cette déclaration.

(11 h 30)

Tantôt je donnais quelques chiffres relativement à la Suède dont on parle de boycotter les échanges commerciaux. De 1979 à 1980, les exportations du Québec ont augmenté de 22%, mais celles à destination de la Suède ont augmenté de 79%. Alors que les exportations totales du Québec ont augmenté de 19,8%, celles en provenance de la Suède n'ont augmenté que de 8,5%. Notre déficit commercial avec la Suède a donc diminué de 31% en 1980. La Suède augmente donc ses achats chez nous beaucoup plus vite que nous augmentons nos achats chez elle. Par conséquent, il s'agit là, à mon point de vue, de la poudre aux yeux et d'un très mauvais jugement que porte, actuellement, le ministre de l'Énergie et des Ressources sur les conséquences mêmes de la tenue de ce symposium chez nous.

M. le Président, je m'aperçois qu'il ne me reste que cinq minutes, par conséquent, je vais passer à un autre sujet que celui de l'amiante. Je veux, entre autres, reprendre les remarques de ma collègue de Johnson qui, tantôt, parlait de la chaussure et faire un petit rappel. En 1979-1980, Jacques Parizeau disait, dans le discours sur le budget, relativement à la chaussure, et je cite: "Les secteurs traditionnels du textile, du vêtement, de la chaussure et du meuble qui ont, en 1977, perdu 20 000 emplois et dont des pans entiers étaient menacés de disparition, ont été sauvés par des mesures radicales. Le gouvernement fédéral a accepté de poursuivre pendant trois ou quatre ans une politique de contingentement à la fois solide et sérieuse à l'égard de ces trois secteurs." Un peu plus loin, le ministre des Finances nous dit: "Mais je dois solennellement avertir les dirigeants de ces industries qu'ils ne doivent pas compter, à l'expiration de ces trois années, sur un appui exceptionnel du gouvernement." C'est le ministre des Finances qui nous dit cela. Je dois vous dire que le député fédéral du comté de Richmond, Me Alain Tardif, fait plus de travail que toute l'équipe péquiste des Cantons de l'Est pour résoudre ce problème. J'ai régulièrement des entretiens avec M. Tardif qui m'indique que le dossier évolue et qu'on devrait connaître prochainement des décisions intéressantes à ce niveau de la part du gouvernement fédéral.

M. le Président, notre ministre dans la région, je vais lui demander, avec sa taxe sur l'essence qu'il a approuvée, qu'il a défendue, 0,30 $, comment il pense améliorer le sort de nos petites et moyennes entreprises avec cela? Comment, en doublant la tarification sur l'autoroute des Cantons de l'Est, il va augmenter la concurrence de nos petites et moyennes entreprises et de nos PPE, nos petites, petites entreprises?

Non seulement vous ne contribuez pas à bâtir l'Estrie, vous êtes en train de lui préparer un service de première classe, par toutes vos décisions. Il y a une décision que vous vous apprêtez à prendre dans le domaine du jeans, je le mentionnais hier en Chambre, ce n'est pas le gouvernement fédéral, c'est vous autres qui êtes en train d'étouffer encore plus nos manufacturiers, laissez-leur donc la paix. Ce dont on a besoin présentement et ce que veulent les employés de ces manufactures, c'est de conserver leur emploi, ce n'est pas de le perdre. Vous provoquez purement et simplement des pertes d'emplois considérables.

Votre programme du Parti québécois mentionnait que vous aviez créé 30 000 emplois en cinq ans, cela veut dire 6000, normalement, au cours de l'année qui vient de se terminer. J'aimerais entendre vos chiffres tantôt sur le nombre d'emplois que vous avez réussi à créer dans la région depuis un an, des emplois permanents. C'est le programme du PQ qui nous dit cela.

M. le Président, j'aurais bien d'autres choses à dire au ministre. On aura peut-être l'occasion, à un moment donné, de se reprendre. Mais depuis qu'il est là, on assiste à une série de taxes...

Une voix: ...

M. Vallières: - Oui, je vais terminer - ... de taxes pyramidales. Malheureusement, on dirait que depuis que le ministre du Revenu est là, il est devenu l'exécuteur du ministre des Finances. Toutes ces taxes qu'il nous a annoncées dernièrement et auxquelles il contribue en les défendant. Je ne peux pas comprendre l'attitude irresponsable de notre ministre dans la région. Je souhaite qu'il rajuste son tir pour le plus grand bien de toute notre population.

J'aurais aimé vous parler des producteurs de porc qu'a laissé tomber complètement le caucus péquiste de l'Estrie. On aura l'occasion d'en parler à un autre moment, de même que de vos promesses électorales dans le domaine de l'environnement que nous n'avez pas tenues, pas une miette. Il y aura probablement un de mes collègues qui aura l'occasion de vous parler du réseau routier, une vraie farce...

Le Président (M. Rancourt): M. le député de Richmond, votre temps est véritablement écoulé.

M. Vallières: Oui, M. le Président, je conclus dans 30 secondes pour vous indiquer que nous aurions encore besoin d'une journée complète, juste pour citer jusqu'à quel point on a une équipe incompétente de ministériels dans la région de l'Estrie qui est en train, je le rappelle, de préparer un service de première classe à notre économie, à moins qu'on ne s'ajuste, et cela presse.

Une voix: C'est la France qui sera l'embaumeur, je suppose.

Le Président (M. Rancourt): M. le député de Richmond, vous aussi avez utilisé le temps qui vous était alloué. M. le député de Frontenac.

M. Gilles Grégoire

M. Grégoire: Oui, M. le Président, réellement on aurait besoin d'un peu plus de 20 minutes pour mettre certaines choses au point mais je vais me résumer assez vite. Si j'ai bien compris, le thème général des exposés que nous avons entendus des députés de Brome-Missisquoi et de Richmond se rapporterait à deux chapitres. D'abord, on nous demande: Quelle est votre collaboration avec le gouvernement fédéral pour aider la région de l'Estrie? Deuxièmement, on nous demande: Quels sont les efforts que le Québec fait dans la région de l'Estrie?

En nous demandant quelle est la collaboration que l'on offre au gouvernement fédéral, le député de Brome-Missisquoi a cité chacun des députés fédéraux des comtés de la région de l'Estrie, mais il en a oublié un, celui du comté de Frontenac. Pourquoi ne l'a-t-il pas nommé? Est-ce parce qu'il en est gêné? Je ne crois pas. Est-ce parce qu'il pense que le député provincial québécois s'occupe complètement du problème de l'amiante sans avoir besoin du député fédéral? Peut-être.

Je vais vous citer des exemples de collaboration dans la politique de l'amiante. J'ai un communiqué de presse du 26 mai 1982, avant-hier, avec l'en-tête du gouvernement du Canada et le drapeau canadien, du ministre de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale. Le ministre fédéral publiait un communiqué disant que le gouvernement fédéral allait fournir 400 000 $ en vue de la création d'un centre canadien d'information sur l'amiante. Nous avons annoncé le 30 mars, soit il y a environ deux mois, que nous créerions ce centre en fournissant 640 000 $ conjointement avec l'industrie; cela a été annoncé il y a deux mois, il est créé. Le communiqué du ministre fédéral se termine en disant: "Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec 643-4669." 643-4669, c'est le numéro de téléphone du ministère de l'Énergie et des Ressources, à Québec, du gouvernement du Québec. Vous ne viendrez pas me dire que ce n'est pas là une collaboration sensationnelle! Le ministre de l'Industrie et de l'Expansion économique régionale d'Ottawa annonce: On fournit 400 000 $, mais, après cela, on n'en connaît pas plus. Ceux qui connaissent cela sont au gouvernement de Québec, alors appelez-les. On donne le numéro de téléphone du gouvernement de Québec. Ne venez donc pas nous blâmer de ne pas collaborer. Nous sommes prêts à donner tous les renseignements au nom du gouvernement fédéral parce que celui qui, connaît la politique de l'amiante, c'est bien le gouvernement du Québec.

Parlant de collaboration, je voudrais ajouter, sur une note drôle également, que je demanderais la collaboration de nos députés fédéraux; s'ils commençaient par payer leurs impôts au Québec, il me semble que cela serait une bonne collaboration de leur part plutôt que de payer leurs impôts à Ottawa. Eux qui sont élus par des citoyens du Québec, ils pourraient commencer par payer leurs impôts au Québec et aider ainsi à l'économie du Québec. On dit qu'il y en a pour 1 000 000 $; c'est quand même quelque chose.

Quel est l'effort du Québec? Les mines d'amiante - je voudrais surtout parler de la politique de l'amiante - ont commencé à être en fonctionnement en 1876. 100 ans plus tard, en 1976, le gouvernement du Parti québécois prenait le pouvoir. Il n'y avait aucun centre de recherche, aucune industrie de recherche et de développement de l'amiante, aucune clinique médicale concernant la santé des travailleurs. Il n'y avait pas de centre d'information sur le contrôle de l'amiante. Il n'y avait aucune industrie de transformation de l'amiante dans la région de l'amiante et à peine 2% de la fibre d'amiante québécoise étaient transformés au Québec. Toutes nos mines appartenaient à des intérêts étrangers, américains ou anglais, de Londres, non pas du Canada anglais, mais d'Angleterre. Nous n'avions aucun contact avec le monde de l'amiante ou avec les utilisateurs de l'amiante. Un comité s'est formé pour étudier quelle politique le gouvernement actuel devait avoir dans le secteur de l'amiante. Onze mois après l'élection de 1976, soit le 21 octobre 1977, le premier ministre, M. René Lévesque, est venu à Thetford Mines annoncer la politique de l'amiante. Plus de 2000 personnes du monde du travail, de l'industrie, des mines, des maires, des échevins, des hommes d'affaires de la région de l'amiante sont venus écouter cet énoncé de la politique de l'amiante. Au mois de novembre 1977, soit un mois plus tard, un projet de loi était déposé ici pour créer la Société nationale de l'amiante et mettre en pratique notre politique de l'amiante.

Il y a eu évidemment, et tous s'en souviendront, un filibuster de la part de l'Opposition pour empêcher la création de la Société nationale de l'amiante qui a duré six mois, mais, il y a quatre ans exactement, le 28 mai 1978, la loi était adoptée à l'Assemblée nationale et, quelques mois plus tard, la Société nationale de l'amiante était créée avec siège social à Thetford et

bureaux à Montréal, Québec et Sherbrooke. Depuis ce temps, depuis quatre ans que la loi no 70 créant la Société nationale de l'amiante a été votée, qu'est-ce qui s'est produit? Nous avons acquis dans le domaine minier deux mines, les mines Bell et les mines de la Société Asbestos Ltée. Le député de Richmond dit: Nous avons dépensé tout notre argent à acheter des mines plutôt que de créer de l'emploi. J'ai expliqué souvent au député de Richmond que c'était archifaux, mais il n'a jamais voulu comprendre cela, et même à l'heure actuelle il n'écoute pas et il va continuer à répandre des mensonges comme ceux-là.

Prenons le cas des mines Bell. Nous avons payé, et je voudrais bien que le député de Richmond se le dise une fois pour toute, pour les mines Bell, nous avons convenu avec la firme anglaise Turner & Newall d'un prix de 32 000 000 $. À l'heure actuelle, sur les 32 000 000 $, 9 000 000 $ ont été payés et nous devons encore 23 000 000 $. D'où sont provenus les 9 000 000 $? Exclusivement des profits que nous avons réalisés avec les mines d'amiante Bell depuis que nous les avons achetées. Nous payons la mine avec les profits que nous réalisons. Nous n'avons jamais sorti un sou et nous n'avons pas l'intention d'en sortir du fonds consolidé du trésor du Québec. Nous les payons avec les profits que nous avons réalisés.

En d'autres termes, avant cet achat, les profits sortaient du Québec pour s'en aller en Angleterre. Depuis cet achat, nous prenons les profits pour payer les mines Bell, pour payer les anciens propriétaires et il nous en reste pour investir dans la recherche et le développement de l'amiante au Québec. Donc, aucun sou n'a été sorti par le gouvernement. Les mines Bell n'ont été payées jusqu'à maintenant que par les profits réalisés depuis que nous les avons achetées; 9 000 000 $ sur 32 000 000 $ ont été versés, tous ces 9 000 000 $ provenant des profits.

Pour ce qui est de la société Asbestos, nous avons pris le contrôle de la compagnie General Dynamics, qui elle contrôlait la société Asbestos Ltée, pour un prix de 16 000 000 $, mais il y avait dans les coffres de la General Dynamics une somme de 16 000 000 $ qui a été prêtée à la Société nationale de l'amiante sans intérêt. Nous n'avons donc sorti aucun sou. Et qu'est-ce que nous avons fait en plus? La Société nationale de l'amiante a créé des industries. Premièrement, LUPEL-amiante à Cap-de-la-Madeleine et, grâce à LUPEL-amiante, par cette seule industrie, nous achetons à Asbestos, dans la ville d'Asbestos, à la Société Johns Manville 12 000 tonnes d'amiante par année. Combien est-ce que cela a fourni d'emplois dans la ville d'Asbestos? Par cette seule industrie, LUPEL, 12 000 tonnes d'amiante sont achetées à Asbestos.

Nous sommes également, avec la Société nationale de l'amiante, devenus propriétaires à 50% de la société Distex qui fabrique des freins de seconde monte à Montréal; donc, Cap-de-la-Madeleine, Montréal, deux industries nouvelles dans le domaine de la transformation de l'amiante. Nous sommes également propriétaires, la Société nationale de l'amiante, à 100% de la compagnie Atlas de Montréal qui emploie aujourd'hui 300 personnes et qui fabrique de l'amiante-ciment. Également, la Société nationale de l'amiante est propriétaire de la compagnie Atlas à Vancouver qui fabrique également de l'amiante-ciment et de l'amiante achetée au Québec.

Cinquièmement, nous avons également investi et sommes devenus copropriétaires de la compagnie 3-R, FILAQ-SNA, qui produit du textile d'amiante dans le comté de Richmond, à Kingsey Falls, près d'Asbestos; cela aussi est dans le comté de Richmond, à Danville, à cinq milles de la ville d'Asbestos, à un mille de chez vous, M. le député de Richmond. Et vous venez dire qu'on n'a rien fait. Nous avons investi, la Société nationale de l'amiante a investi pour devenir propriétaire à 50-50 de cette compagnie qui produit, qui fait de la transformation d'amiante à un mille de chez vous dans le comté de Richmond, et vous venez dire: Qu'est-ce qu'on a fait chez nous? Nous avons à peu près une vingtaine d'emplois directs plus les emplois indirects. M. le député de Richmond, je vous ai laissé parler, si vous vouliez me rendre la même politesse, j'en serais très heureux.

(11 h 45)

M. Vallières: Oui, je vais aller derrière le trône, cela va être moins dur à écouter.

M. **Grégoire:** Sixièmement, nous avons annoncé dernièrement des investissements de 14 000 000 $ à Thetford Mines pour produire de l'oxyde de magnésium. Nous avons encore dernièrement, il y a à peine quinze jours, signé des accords de technologie avec une industrie d'Australie pour produire, ici au Québec, de la laine de roche à Thetford Mines, à partir des résidus d'amiante. Nous nous attendons à annoncer, d'ici la fin de 1982, une usine de produits thermiques à base de résidus dans la région de Thetford. Déjà, des sables de fonderie, ce qui manque au Québec, nous en produisons en très minime quantité, mais nous avons commencé à produire et nous nous attendons à développer ce secteur industriel avant longtemps.

Que dire maintenant des nombreux projets qui sont à l'étape de la recherche, en laboratoire où dans l'industrie, que ce soient les agrégats légers, les superphosphates de magnésium, le magnésium-métal et une vingtaine d'autres projets qui sont à l'étude

et pour lesquels le gouvernement aura dépensé, en l'espace de trois ans, une somme d'au-delà de 10 000 000 $ dans la recherche de nouveaux produits à base de résidus d'amiante pour installer des industries au Québec?

Le député de Richmond n'en a pas parlé, mais on nous demande l'effort du Québec. Remarquez bien que tout cela s'est fait depuis les quatre dernières années, et non pas pendant les cent ans qui ont précédé la venue du Parti québécois au pouvoir. Que dire maintenant de l'usine pilote que nous installons à Rouyn-Noranda, à base de résidus, pour prévenir les pluies acides qui s'échappent des cheminées de la Noranda, dans laquelle un investissement de 750 000 $ a été décidé, dont 250 000 $ fournis par la mine Noranda, 250 000 $ par la Société nationale de l'amiante et 250 000 $ par le ministère de l'Environnement? Voilà pour les industries et l'énumération en est assez longue pour une période de quatre ans. Alors que vous n'aviez rien fait pendant cent ans, regardez toute cette énumération pour une période de quatre ans.

Nous avons créé le Centre de recherche dans lequel 10 000 000 $ des profits des différentes industries de la Société nationale de l'amiante ont été investis. C'est pour des produits à base de résidus ou surtout des produits nouveaux à base d'amiante. Nous avons également créé l'Institut de recherche et de développement pour améliorer la salubrité et la sécurité des usagers de l'amiante et des produits actuels de l'amiante. Nous avons créé, à Thetford Mines, à l'hôpital de Thetford, la Clinique médicale industrielle spécialisée dans l'amiantose. On a parlé, depuis le 30 mars dernier, du Centre d'information sur l'amiante pour faire connaître aux autres pays que l'amiante, c'est vrai que c'est un produit dangereux. C'est ce qui est ressorti du symposium sur l'amiante qui vient de se terminer hier à Montréal, auquel j'ai participé pendant les trois jours, où étaient présentes plus de 650 personnes du monde de la science, de la médecine, des travailleurs, de l'industrie, des mines et des gouvernements, que ce soient les ministère de l'Environnement, du Travail, de l'Industrie et les autres. Ce centre d'information fera savoir à tous que l'amiante, oui, c'est dangereux, mais qu'on peut le contrôler et que le Québec, lui, a appris à le contrôler.

Le chiffre d'affaires global de cette Société nationale de l'amiante, après quatre ans, atteint les 250 000 000 $ et tout est à profit dans la Société nationale de l'amiante. Au lieu de voir nos profits, comme cela a existé autrefois, les profits qu'on pouvait réaliser avec nos mines d'amiante, s'en aller vers les États-Unis ou vers l'Angleterre, aujourd'hui, cela reste chez nous. On bâtit des industries, trois en 1982. On investit dans la recherche, on investit dans notre clinique médicale, on investit dans le centre d'information, à même les profits qui autrefois s'en allaient vers l'étranger. Vous nous demandez quel effort on fait. Le bilan de la Société nationale de l'amiante est un effort inouï. Si le gouvernement fédéral avait fait le même effort que celui que le gouvernement du Québec a fourni là-dedans, la collaboration serait peut-être plus facile.

Je voudrais me garder tout de même quelques minutes. En dehors de l'amiante, je voudrais dire ce que le député de Richmond demande, c'est-à-dire ce qui se fait dans son comté pour aider au chômage. Le ministre du Travail, M. Pierre Marois, doit annoncer bientôt - cela va l'être dans quelques jours - des subventions spéciales au comté de Richmond pour créer de l'emploi, entre autres, une somme de 79 560 $ pour le Comité de coordination des loisirs d'Asbestos, qui fournira du travail à treize personnes; une somme de 81 600 $ pour le camp musical d'Asbestos, qui fournira du travail à treize personnes; une somme de 68 440 $ au Club de golf et curling d'Asbestos Inc., qui fournira du travail à douze personnes; une somme de 25 560 $ au Club optimiste de Wotton Inc., qui fournira du travail à cinq personnes; une somme de 37 920 $ pour le Comité des loisirs des Trois Lacs Inc., pour fournir du travail à six personnes; une somme de 32 016 $ au CLSC de la Chaumière, pour fournir du travail à cinq personnes.

M. le Président, cela fera un total de 325 096 $ pour fournir du travail à 54 personnes, et je suis heureux de dire au député de Richmond que le ministre du Travail s'occupe de son comté comme on s'occupe de tous les autres comtés. Je dirai également ceci au député de Richmond, par exemple, en terminant que, si au lieu de toujours critiquer la politique de l'amiante qui a aujourd'hui un vif succès, si, au lieu d'être jaloux des résultats obtenus par la Société nationale de l'amiante, il voulait collaborer plutôt et se dire que des industries on peut en installer à Asbestos, mais qu'il faut, comme il a fallu dans le cas de LUPEL, de Distex, de Atlas,de MAGNAQ-I, de notre industrie de laine de roche, la collaboration également de l'entreprise privée, si le député de Richmond veut voir à ce qu'il se passe des ententes avec les mines d'Asbestos comme il s'en passe à Thetford, comme le député de Frontenac y voit, eh bien, il s'installera des industries à Asbestos.

Le député de Richmond ne pense qu'à une chose, c'est de critiquer la politique de l'amiante, parce qu'il est jaloux des résultats que nous avons obtenus en quatre ans, alors qu'il ne s'était rien fait pendant les cent ans qui ont précédé le début de cette politique de l'amiante.

M. le Président, on nous a demandé

quel effort on a fait; il y a encore, dans le domaine du ministère du Travail, le programme OSE, volet IV, le programme PECEQ qui regarde et considère les emplois communautaires, dans le comté de Frontenac. Je n'hésite pas à le dire, le gouvernement du Québec a investi des sommes importantes pour sauver nos industries et pour les remettre sur pied. Je parlerai simplement des trois plus importantes. Chez les produits Régal, 70 employés ont été sauvés et repartis sur une bonne base, grâce à une subvention du programme OSE. Il en est de même pour Gosselin Transport et pour la métallurgie Lynn MacLeod. Ces trois industries totalisant à elles seules près de 450 emplois ont été sauvés grâce à des subventions de 1 500 000 $ par le programme OSE et ces industries sont aujourd'hui sur un bon pied. Que le député de Richmond fasse la même chose, et il verra qu'il y a moyen de travailler pour un comté.

M. le Président, je me réserve encore les trois dernières minutes, si, toutefois, on vient mettre en doute les chiffres que j'ai exposés ce matin, mais je crois que l'effort du gouvernement du Québec dans la politique de l'amiante en quatre ans, est de cinq fois supérieur aux efforts que les gouvernements précédents ont faits durant les cent années qui ont précédé. Merci.

Le Président (M. Rancourt): M. le député de Orford.

M. Georges Vaillancourt

M. Vaillancourt: Merci, M. le Président. Nous sommes réunis ici ce matin pour discuter d'un problème que j'ai très à coeur et que j'ai eu la chance de suivre depuis les nombreuses années que je représente la région des Cantons de l'Est et principalement le beau comté d'Orford.

Bâtir l'Estrie, comme le disaient si bien les membres du Parti québécois au cours de la dernière campagne électorale, est un grand mot. Premièrement, l'Estrie n'est pas toute à rebâtir mais elle doit continuer à être bâtie. Qu'est-ce exactement qu'on veut dire par là, bâtir l'Estrie, si on voit de quelle façon les membres du Parti québécois de la région de l'Estrie, pilotés par le ministre du Revenu, ont fait de nombreuses conférences de presse et ont eu des tables de concertation, ont assisté à des tables de concertation, et à toutes sortes de choses dont devraient sortir quelques réalisations à la suite de toutes ces nombreuses études et de ces nombreuses annonces.

Je pense, M. le Président, que, au rythme où on va après six ans, presque sept ans de pouvoir, depuis que le Parti québécois est au pouvoir - et je me demande ce que c'est que bâtir une région, ce que c'est que bâtir l'Estrie. Si on prend seulement les quelques dossiers que je pilotais, que je pilote encore et qui sont encore en marche, que je pousse dans à peu près tous les ministères concernés, je suis réellement heureux de l'occasion qui m'est offerte ce matin de pouvoir en parler un peu, concernant les quelques dossiers qui me tiennent à coeur et qui ne débloquent à peu près pas.

Je veux parler de quelques dossiers. Ce sont les dossiers du mont Orford, du développement de la région du parc du mont Orford, le dossier du foyer du Sacré-Coeur, celui de la gorge de Coaticook et celui du mont Mégantic. Malheureusement, mon collègue de Mégantic-Compton n'a pas eu assez de temps mis à sa disposition pour en parler.

Une voix: Il te l'a demandé.

M. Vaillancourt (Orford): Mais, il m'a demandé si je voulais au moins mentionner que le mont Mégantic était un dossier auquel il tenait beaucoup et qu'il souhaitait que le gouvernement fasse quelque chose pour son développement, afin d'attirer le tourisme dans notre belle région.

À plusieurs reprises, j'ai discuté de ce dossier sous différents angles; premièrement, si on se souvient, le ministre du Tourisme du temps est venu dans mon comté annoncer un projet d'investissement de 4 500 000 $ pour une période donnée. J'ai encore ici copie de sa conférence de presse. Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche fut contraint d'avouer en Chambre que cette promesse tenait toujours et qu'il était impossible au gouvernement de fixer des échéanciers de réalisation, de façon précise, à la crise financière à laquelle il fait face. D'ailleurs, les questions posées en Chambre ont certainement dû déranger le parti ministériel puisque l'association péquiste régionale de l'Estrie a pris la peine de convoquer à la hâte les médias d'information régionaux pour persuader la population que le député d'Orford ne semblait pas savoir où il allait avec ce dossier. Pourtant, la panique du ministre du Revenu n'y changera rien, car je maintiens que des promesses péquistes n'ont pas été tenues dans des échéanciers qu'il avait lui-même fixés et aucune indication récente, malheureusement, ne laisse croire qu'il y parviendra.

Rien de plus facile que de jouer le même jeu que le Parti québécois, mais en homme conscient, respectueux et responsable des gens de chez nous, jamais, je n'oserai leur promettre mer et monde si je sais que je n'aurai pas les moyens de leur donner satisfaction. C'est d'ailleurs le principe qui m'a toujours guidé depuis les vingt-deux ans que je suis en politique, que je représente la population du comté d'Orford. J'ai été moi-

même responsable de la région de l'Estrie lorsque j'étais au cabinet de M. Bourassa.

Une voix: Là, ça marchait.

M. Vaillancourt (Orford): Et je peux vous dire que les dossiers que j'avais en main avec mes collègues du temps ont avancé. Vous avez la preuve. Les preuves sont là: la construction de l'autoroute des Cantons de l'Est, la construction de l'autoroute 55, le parc industriel de la ville de Sherbrooke et bien d'autres réalisations sont là pour prouver que bâtir l'Estrie ne commence pas avec le Parti québécois, mais a commencé bien avant lui.

Le Président (M. Rancourt): S'il vous plaît!

M. Fréchette: C'est vous qui avez fait ça.

M. Vaillancourt (Orford): M. le Président, étant donné que je n'ai pas tellement de minutes à ma disposition, je n'aimerais pas qu'on m'interrompe; je n'ai interrompu personne. Je pense qu'on pourra revenir après mon intervention.

Le Président (M. Rancourt): Merci de votre collaboration.

M. Vaillancourt (Orford): Le point qui m'intéresse plus particulièrement, que je veux discuter sur ce dossier a trait aux querelles fédérales-provinciales qui ont fait perdre plusieurs millions de dollars d'investissements en raison de l'acharnement du Parti québécois à ne pas collaborer de bonne foi dans le cadre des ententes auxiliaires.
(12 heures)

M. le Président, je m'explique. D'abord, en ce qui a trait aux promesses d'investissements faites par le Parti québécois en 1979, il semble que ce ne soit pas uniquement le député d'Orford qui nage dans la confusion, selon les termes utilisés par le gouvernement. En effet, à la suite de mes interventions en Chambre, l'Association touristique de l'Estrie a rétabli les faits en ce qui a trait à la programmation fournie à cette date par le ministre du temps, M. Duhaime, qui déclarait, par la voix de son président, et je cite la Tribune du 30 mars dernier: "La construction d'un chalet d'accueil en bordure de l'étang aux Cerises, l'aménagement de pistes de ski de randonnée et l'acquisition de terrains au lac Fraser et au pied du mont Chauve ne faisaient pas partie des 4 500 000 $ divulgués par M. Duhaime puisque ces investissements étaient déjà compris à l'époque dans le budget de 1979-1980."

M. le Président, en tenant compte des informations fournies par le ministre du Loisir, de la Chasse, et de la Pêche, M. Lessard, sur ce dossier, des informations rendues publiques par l'Association touristique de l'Estrie et des précisions que j'apportais lors des périodes de questions, le bilan du dossier du parc du mont Orford est bien mince. Dans la programmation prévue en 1979, le gouvernement accuse un retard d'environ 1 300 000 $.

De plus, à la fin de mars dernier, les terrains expropriés en 1975 n'avaient pas encore été payés par le gouvernement. Enfin, aucun autre terrain n'a fait l'objet d'expropriation depuis. Je pose alors la question au ministre du Revenu, qui est responsable de la région de l'Estrie, qu'est-ce que le gouvernement entrevoit au plan de l'expansion et de l'investissement?

Sur la question des relations fédérales-provinciales, il va de soi que le Parti québécois continue d'appliquer une politique conflictuelle. C'est ainsi que des retards de signatures dans le cadre des ententes auxiliaires Canada-Québec ont coûté plusieurs et plusieurs millions de dollars chez nous. Son obstination à vouloir refuser tout ce qui vient d'Ottawa a fait craindre le pire pour ce qui est du développement touristique de la région Magog-Orford, où le gouvernement fédéral avait annoncé qu'il irait de l'avant en investissant une dizaine de millions de dollars et ce même si le gouvernement du Québec ne signait pas l'entente prévue à cet effet.

Il est évident qu'en matière régionale le système politique actuel prévoit des mécanismes de consultation et de coordination entre divers paliers de gouvernement. Dans le passé, notre région en a largement bénéficié. Mais l'arrivée du Parti québécois a systématiquement provoqué des retards d'investissement quand ce n'étaient pas des pertes nettement et sûrement non souhaitables en cette période difficile que traverse la population de l'Estrie avec un taux de chômage qui dépasse aujourd'hui les 20%.

Je ne doute pas un instant que mon intervention, de même que celle du député de Brome-Missisquoi et celle des autres collègues qui m'ont précédé en mars dernier aient eu quelques effets, puisqu'à la mi-mars l'attaché politique du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lessard, M. François Boisclair, faisait savoir au journal La Tribune ce qui suit: "Dans les prochains jours, un nouveau décret sera présenté au Conseil du trésor pour qu'il accepte le principe de l'acquisition des terrains nécessaires à l'établissement des sites de camping de la route qui permettra de s'y rendre et de différents autres aménagements connexes." Je vois que le ministre me fait signe qu'il va me répondre tout à l'heure. Je suis très heureux d'avoir des nouvelles sur

ces dossiers.

J'aimerais aussi parler de la ville de Coaticook qui demande depuis quelques années l'obtention d'une subvention pour terminer le développement de la gorge. Je pense que, si nous voulons attirer le touriste dans notre région, il faut y aménager des endroits pour qu'il s'arrête et dépense un peu d'argent dans notre région. C'est une industrie qui est très importante, mais il faut que les gouvernements aident les municipalités à développer les beaux sites qu'elles ont, et le site de la gorge de Coaticook est unique en son genre dans la province de Québec. Je crois qu'il en existe un aux États-Unis, mais, dans la province de Québec, c'est le seul endroit qui soit aussi joli et aussi pittoresque, la gorge de Coaticook. Je pense que le gouvernement devrait faire un effort pour permettre de compléter ce site; nous avons tous à coeur, je pense, qu'il soit terminé.

M. le Président, ce qu'il faudrait faire au Québec pour aider à décentraliser l'industrie touristique, ce serait d'établir une politique touristique, en dehors des villes de Montréal et de Québec, là où il y a beaucoup d'attraits et d'activités. Je pense qu'en développant d'autres endroits, comme ceux que j'ai cités tout à l'heure, cela pourrait inciter les nombreux touristes à visiter d'autres régions que celles de Montréal et Québec. Il y aurait tant de choses à voir que cela permettrait à quelqu'un, venant des États-Unis ou de l'Europe, de passer de belles vacances dans la région des Cantons de l'Est. Nous avons à peu près tout ce qu'il faut, mais, malheureusement, notre région n'est pas assez développée. Elle n'est développée à peu près qu'à 7% ou 8% au point de vue touristique. Prenez la région de Magog-Orford. Il y a des endroits fantastiques à l'extérieur du parc, tels que le parc du mont Orford qui est un parc international, qui est d'une beauté inouïe et qui attire beaucoup de touristes. Mais, malheureusement, après qu'ils ont passé une journée, il n'y a plus d'autre chose à voir. Ils sont obligés de retourner aux États-Unis pour continuer leur visite.

Prenez l'exemple de la Floride. En Floride, M. le Président, la publicité a été faite pour Miami Beach pendant plusieurs années, mais aujourd'hui on a développé des attraits touristiques, comme Disney World à Orlando, West Palm Beach. Les touristes ne vont pas là seulement pour visiter Miami, mais, quand ils vont en Floride, ils visitent toute la Floride, parce qu'il y a des attraits touristiques un peu partout.

Je pense qu'ici, dans la province de Québec, nous avons les sites nécessaires. Il est possible que le gouvernement fasse un effort surhumain pour essayer de développer notre belle région de l'Estrie. Dans la région de l'Estrie, un plan d'aménagement a été commencé, qui a malheureusement été refusé par certaines personnes qui s'occupent de plus près du développement de l'Estrie. On nous dit que ce n'est pas satisfaisant. Je pense que le ministre du Revenu, qui est le ministre responsable de notre région, a autant à coeur que moi le développement de l'Estrie. Il devrait essayer de faire terminer ce plan d'aménagement touristique de Magog-Orford.

M. le Président, je m'attendais, au tout début, dans l'intervention du ministre, que le ministre nous annonce plusieurs bonnes nouvelles, comme la subvention de l'aménagement de la gorge de Coaticook, des crédits pour la construction du foyer du Sacré-Coeur et un échéancier pour l'aménagement du parc du mont Orford. J'espère qu'il va lui être possible, dans sa deuxième intervention, de répondre à toutes ces questions.

Je ne peux conclure d'autre façon qu'en souhaitant que nos interventions de ce matin aient une volonté politique et que le gouvernement respecte ses propres échéances. Alors, nous aurons joué notre rôle d'Opposition adéquatement et peut-être consentira-t-il enfin à rendre justice et à témoigner un respect à l'égard des gens de l'Estrie. Merci, M. le Président.

Une voix: Très bien. Très bien.

Le Président (M. Rancourt): M. le député de Shefford.

M. Roger Paré

M. Paré: Merci, M. le Président, je ne sais comment je vais faire, en l'espace de 20 minutes seulement, pour répondre à certaines affirmations des gens de l'Opposition et réussir en même temps à parler de notre magnifique région de l'Estrie et de son grand potentiel de développement économique et touristique. Je vais essayer d'y aller dans l'ordre, selon ce que j'ai pris comme notes lors des allocutions de mes amis d'en face.

D'abord, j'ai remarqué une chose, quand on parle de la situation économique qui est difficile dans l'Estrie... Cela, on le reconnaît. On est obligé de le reconnaître. On le vit tous les jours et on fait aussi du bureau de comté, le lundi. Seulement, ce dont mes amis d'en face n'ont pas parlé, ce sont les véritables causes qui font en sorte que c'est difficile et que le chômage a beaucoup augmenté. Il y en a deux. Si vous parlez à vos entreprises chez vous et aux gens de votre région vous allez vous en rendre compte. La très grande cause, c'est les taux d'intérêt vraiment inacceptables. La deuxième, c'est le genre d'entreprises qu'on a dans notre région, c'est-à-dire des secteurs mous: textile et chaussure. Vous n'avez qu'à

reculer dans le temps et vous allez vous apercevoir que ce qui a créé les villes chez nous, c'est plus souvent une entreprise qui s'implantait pour venir fabriquer des chaussures et du textile. Cela a duré très très longtemps; plus le bois, c'est évident, mais là aussi, on vit la crise des taux d'intérêt à cause desquels il n'y a plus de construction.

Finalement, notre région - excusez l'expression - mange une claque, c'est évident, à cause d'une situation qui est difficile, qui est une crise économique, et on le sait. Sauf qu'il ne faudrait pas non plus penser qu'il y a juste notre région et que cela dépend du gouvernement du Québec. Il ne faudrait pas oublier qu'il y a des entreprises qui sont beaucoup plus importantes que les nôtres et qui ne réussissent même pas à passer à travers, qui sont de l'extérieur, de l'Alberta, entre autres. Qu'on pense au grand projet Alsands qui a été complètement oublié, ou du moins mis au rancart, et à Dome Petroleum qui est une supermultientreprise qui ne réussit pas à passer au travers de la crise. C'est donc évident que nos entreprises ont beaucoup plus de difficulté quand on sait qu'en plus on vient de lever les quotas sur les chaussures et d'augmenter l'importation des vêtements. C'est bien sûr que cela donne les résultats qu'on a. Je ne suis pas contre, au contraire, je suis loin d'être contre le fait qu'on dise qu'il faut absolument faire un virage, un virage technologique dans nos entreprises au Québec. Nous sommes tellement d'accord que, justement, Bâtir le Québec, phase II, s'appelle Le virage technologique. Donc, nous aussi, nous embarquons là-dedans. Sauf que ce que je voudrais rappeler aux gens d'Ottawa, c'est que si l'on est d'accord avec cela et qu'il faut transformer nos entreprises, cela ne se fait pas du jour au lendemain; cela prend quelques années. Il faudrait être capable de préserver l'emploi de nos travailleurs dans les secteurs mous en attendant qu'on ait réussi à transformer nos entreprises. Donc, nous sommes d'accord avec cela, sauf que nous ne sommes pas d'accord avec la façon de le faire.

J'en viens à un autre sujet que tout le monde d'en face a abordé: la collaboration fédérale-provinciale. Je dois vous dire que, chez nous en tout cas, on la pratique autant que l'on peut. Dans mon comté en tout cas - je vais me prendre comme exemple, c'est là où c'est le plus simple - il y a des dossiers où l'on a collaboré, où les deux gouvernements ont participé et on a réussi à créer des choses, entre autres, le Musée québécois de la chasse. Sans dispute, sans conférence de presse, sans fla-fla, on a réussi à mettre sur pied le Musée de la chasse, qui est en pleine construction. C'est la même chose pour le parc de la Yamaska, et cela développe le tourisme. Cela va bien, l'école de voile est commencée; les deux gouvernements sont intervenus. Ce sont deux dossiers où je vous montre que c'est possible quand on le veut, sauf que dans d'autres dossiers où j'ai aussi fait des demandes à mon vis-à-vis fédéral malheureusement cela ne fonctionne pas. Je vais seulement vous en rappeler quelques-uns. Il y a Volkswagen où on a demandé la collaboration pour que cela se fasse au Québec afin qu'on ait notre part, mais cela n'a pas fonctionné. Les quotas sur les chaussures - parce que chez nous, il y a des travailleurs, je dois plutôt dire, malheureusement, qu'il y a des ex-travailleurs qui voulaient préserver leur emploi - malheureusement ont été abolis, et ce n'est pas par nous. Qu'on ne vienne pas nous dire que les travailleurs de la chaussure qui ont perdu leur emploi, c'est à cause du gouvernement du Parti québécois.
(12 h 15)

Dernièrement, j'ai fait encore une demande à mon député fédéral pour qu'il intervienne dans l'affaire du corridor Peckford-Lalonde, afin de nous empêcher de perdre notre principale ressource énergétique, notre principal levier économique; même pas de réponse. Cela me touche, aussi, et je tiens à le dire aux travailleurs de mon coin et de ma région parce qu'ils sont nombreux dans ma région, messieurs, je tiens à vous le rappeller, les travailleurs dans le domaine du tapis.

Le fédéral est en train d'accepter et même de subventionner une super-multinationale du nom de Dubreuil, de Belgique, pour qu'elle vienne s'implanter en Ontario. Vous regarderez les conséquences de cela et j'espère que vous ne nous le mettrez pas sous le nez, si vous n'avez pas le courage de nous aider à faire des pressions sur votre député fédéral pour qu'on ait une collaboration pour une fois. Cette entreprise, si elle s'implante en Ontario, pourra produire à elle seule plus que toutes nos entreprises, à l'heure actuelle, dans le domaine du tapis. Chez moi, il y en a deux, deux qui sont présentement en période d'attente, qui n'annonceront certainement pas de projet de développement ou d'agrandissement; elles vont attendre pour voir si le fédéral leur donne un coup dans le bas du ventre - excusez l'expression - et fasse en sorte qu'elles soient obligées de faire comme dans le domaine de la chassure et du textile: congédier du monde parce que le fédéral a décidé de subventionner une entreprise qui vient en concurrence directe avec nos entreprises locales qui créent des emplois chez nous et cela, depuis des années. Donc, lorsqu'on parle de collaboration, je suis bien prêt, à condition qu'on nous écoute et qu'on écoute surtout la population et les travailleurs de nos régions.

Je vais revenir sur un petit point qui est beaucoup plus régional, parce que je me

suis fait nommer tantôt. Il s'agit du petit conflit qu'on aimerait avoir - mais il n'y en aura pas, je peux vous dire cela - sur arrêt-stop avec le maire de Granby. Premièrement, je veux seulement apporter quelques petites précisions très rapides sur ce qu'on en dit et sur ce qu'est la réalité, lorsqu'on dit qu'on a du temps à perdre en s'obstinant ou en faisant des choses comme cela sur arrêt-stop. Pour commencer, il n'y a pas de temps perdu là-dessus, il s'agit d'un décret ministériel que le ministre a décidé, cela s'est fait comme ça. On n'a pas fait des discussions pendant des heures et des heures, on a d'autres projets de loi importants à passer, c'est un décret tout simplement; donc, on n'a pas perdu de temps ni au Conseil des ministres, ni ailleurs.

Pour l'autre affaire qui dit que ce sont des dépenses, des dépenses folles et qu'on sort des chiffres de plusieurs millions, cela ne coûtera rien à la population parce que, de toute façon, on doit les remplacer. Il s'agit de les remplacer dans le temps, et on leur donne jusqu'en 1988; donc, il n'y a pas de coût et il faudrait que ce soit clair et net.

Il y a ceux qui véhiculent que c'est stop partout, y compris en France; moi, je vais vous donner un exemple bien clair démontrant que ce n'est pas partout et que ce n'est pas aussi grave qu'on voudrait le laisser entendre. À Puerto Rico, qui appartient aux Américains, où flotte le drapeau américain, ce n'est même pas stop et ça ne les empêche pas d'être toujours comblés de touristes américains qui se sentent chez eux même si au coin, sur le fameux octogone rouge, apparaît le mot "Pare". Cela m'a frappé lorsque j'y suis allé, cela me touche, arrêté, c'est "pare" en Espagnol, c'est pour cela que je l'ai retenu facilement. Même dans un état satellite des Américains, ce n'est pas stop; je ne vois pas pourquoi au Québec, où on est différent en Amérique du Nord, on ne pourrait pas aussi être différent jusque dans nos arrêts. C'est un autre point que je tenais à préciser.

Il y a un autre point qui touche toute la région de l'Estrie, c'est quand on semblait dire qu'on n'était pas d'accord sur quoi que ce soit quant à l'augmentation des péages sur les autoroutes. Je tiens à apporter des précisions là-dessus. On était d'accord parce que, si les gouvernements précédents avaient répondu favorablement à la demande faite par le président de l'Office des autoroutes depuis 20 ans, on se serait tout simplement ajusté avec le temps. Cela fait 20 ans que le président demande qu'on ajuste les prix; il ne faut pas oublier qu'on est rendu avec un déficit, au niveau des autoroutes du Québec, de 400 000 000 $, on serait irresponsable de continuer à absorber un déficit semblable quand on sait que, dans 10 ans, ce sera 1 000 000 000 $. Là on se ferait critiquer et qualifier de mauvais administrateurs. On entend souvent les gens de chez nous dire: Ils ont de belles autoroutes, aux États-Unis, on aimerait cela en avoir des semblables. N'oubliez pas une chose, toutes les autouroutes à péage des États-Unis sont plus chères qu'au Québec, mais ils ont les services. Donc, je ne pense pas que cela pénalise vraiment considérablement les citoyens quand, il y a 24 ans, cela coûtait 0,25 $ pour prendre l'autoroute et qu'un quart de siècle après on ajoute encore 0,25 $. Ce n'est pas exagéré.

On nous parle beaucoup aussi du zonage agricole. Je suis d'accord, dans le zonage agricole, il y a des choses à changer mais, comme pour toute loi à caractère aussi important que le zonage agricole, ça prend quelques années. Au départ, c'est certain qu'il faut s'y habituer, ça prend quelques années pour que le rodage soit parfait. Je n'aimerais pas qu'on charrie là-dessus, par exemple. Il ne faudrait pas charrier en parlant des cimetières, des arbres et des roches qu'on a peinturés en vert. On n'a rien peinturé en vert, sauf que la base de la loi, ce avec quoi vous dites que vous êtes d'accord, c'est d'empêcher la ville de s'en aller à la campagne.

J'aimerais juste rappeler un petit point bien clair. Cela ne semble, peut-être, rien. En disant que dans le bout d'un rang où c'est de la roche, on devrait permettre de bâtir une maison parce que c'est de la roche, il ne faut pas oublier qu'il y a des coûts "économiques" rattachés à cela, parce qu'un jour, cela va prendre des services. Vous allez me dire: Non, il n'y aura pas d'égout ni d'eau courante. Par contre, on devra envoyer l'autobus scolaire, même si c'est à cinq milles, aller et retour, deux fois par jour, pour chercher ces enfants pour l'école. Donc, le zonage agricole, c'est une loi sociale qui englobe pas mal tous les autres services de la société. Là-dessus, je ne détaillerai pas davantage, parce que ce n'est pas à moi de le faire, mais je peux vous dire, étant du caucus agricole avec Mme Juneau, entre autres, où on a fait des interventions, qu'il va y avoir des amendements dans l'application qui vont être annoncés dès la semaine prochaine. À ce moment, on en parlera. Ce sera vraiment le temps et la place pour en parler.

Des solutions à la crise économique qu'on traverse au Québec et qu'on traverse aussi dans l'Estrie, c'est évident, on en a proposé énormément. On en a proposé beaucoup depuis un an, même si l'Opposition ne veut pas le reconnaître. Politiquement, c'est compréhensible. La plupart des lois qu'on a adoptées n'étaient pas des mesures sociales, mais des mesures économiques. Pourquoi a-t-on, aussi, de la difficulté plus souvent qu'autrement à faire en sorte qu'on obtienne les résultats escomptés? C'est souvent à cause de l'attitude de l'Opposition.

Je vais vous donner des exemples précis qui me concernent parce que c'est mon comté. Je m'excuse de rapporter cela, mais cela fait partie de la région. Le programme d'aide de 200 000 000 $ aux entreprises, on l'a lancé parce qu'il était d'urgence. Il s'appliquait exactement à la situation difficile que traversent nos entreprises chez nous, spécialement dans notre région, parce qu'on vit avec des petites et moyennes entreprises qui, souvent, ont une durée de vie assez longue et qui étaient rentables avant la crise économique du taux d'intérêt décidé ailleurs que chez nous. Donc, le programme s'applique chez nous. Nous autres, au lieu de jouer du tambour, de faire des discours et d'aller crier partout, ce qu'on a fait - je l'ai fait dans mon comté - cela a été de sensibiliser toutes les entreprises chez nous au programme comme tel, de les renseigner sur la façon dont il est fait et sur la façon dont elles peuvent en profiter. Donc, on les a avisées. Ces gens en profitent chez nous. Dans d'autres comtés où le programme est annoncé - c'est peut-être dans ces comtés que les gens ont le plus de misère et qu'ils voient leur entreprise partir - peut-être qu'au lieu d'aviser les chefs d'entreprise en leur disant: Vous devriez profiter d'un programme, on va plutôt leur dire: C'est un programme péquiste, ne te bâdre pas avec cela, ce n'est pas bon, cela ne vaut rien. C'est ce que vous dites. Je ne sais pas si vous le dites dans vos comtés, mais vous le dites à l'Assemblée nationale et vous le dites ailleurs. C'est un programme qui n'a pas de bon sens. Si, dans votre comté, vous dites cela, vos entreprises n'en profiteront pas et elles vont fermer leurs portes. C'est peut-être pour cela que j'ai tant de dossiers aussi personnels qu'économiques, au niveau des petites entreprises, qui me viennent de Brome-Missisquoi, parce que ces gens viennent me demander quel est ce programme, pour être capables d'en profiter. Cela me fait plaisir de leur rendre service. Cela me fait vraiment plaisir d'essayer de sauver des entreprises dans toute la région. On travaille en collaboration aussi.

Je peux vous dire que chez nous, dans ma région - pour moi, je la vois plus grande que mon comté, je la vois maintenant à la grandeur de la MRC qui englobe une partie d'un autre comté - c'est réglé depuis longtemps, la MRC, parce qu'on a laissé les gens de la base prendre leurs responsabilités. Aujourd'hui, ils fonctionnent. Ils fonctionnement tellement qu'à peine depuis six mois, ils ont déjà des programmes de développement économique de grande envergure. Je tiens à en profiter pour les féliciter parce que ce sont des gens qui ont su prendre leurs responsabilités. C'est peut-être pour cela aussi que j'ai eu une demande officielle. Cela me fait plaisir parce que c'est peut-être la preuve qu'on travaille et qu'on travaille d'une façon positive et non pas négative. C'est comme cela que les gens sentent qu'on va avancer et qu'on va développer notre région. J'ai déjà eu une demande d'une municipalité du comté de mon confrère de Brome-Missisquoi pour sortir de Brome-Missisquoi et être annexée à Shefford. Je trouve que c'est bon signe. Cela me fait plaisir. Je ne suis pas sûr que cela va fonctionner parce que... Si jamais cela se fait, je lui souhaite la bienvenue. Économiquement, je suis prêt à travailler avec la région parce qu'on a des programmes qui... Malheureusement, il me reste juste quelques minutes. Je veux parler de notre potentiel, pour toute l'Estrie et pour la région un peu plus à l'ouest de l'Estrie, c'est-à-dire celle qui nous concerne, qui est la région entre Sherbrooke et Montréal.

Le potentiel qu'on a, si on arrête d'être négatif, comme mes collègues d'en face, et qu'on est positif et même si les programmes du parti, du gouvernement actuel, ne sont pas toujours parfaits, c'est évident, mais si on demande aux gens de notre coin d'en profiter au maximum, ce qu'on fera, ce sera autant de fait pour sauver des emplois. En tout cas, je vais me promener et je vais faire le tour de la région pour vendre Le virage technologique, parce que les possibilités de notre région sont énormes tant aux niveaux économique que touristique, et les deux se rejoignent. Je vais vous dire pourquoi, très rapidement, parce que le temps est limité. Quelles sont nos forces chez nous? Pour commencer, on a l'essentiel, cela a été dit, je le reconnais, le député de Brome-Missisquoi en a parlé tout à l'heure, le dynamisme local et régional qu'on connaît dans l'Estrie est extraordinaire. Mais il faut plus que le reconnaître, il faut travailler avec les gens et non pas les empêcher de fonctionner ou de participer à certains programmes qui pourraient leur être bénéfiques.

Il y a la croissance qu'on connaît malgré la crise chez nous et à laquelle il faudrait ajouter justement tous les programmes auxquels ces compagnies ont droit. Je vais citer quelques exemples parce qu'en pleine période difficile comme celle qu'on connaît, ces gens font des investissements majeurs. Qu'on pense à IBM à Valcourt, à Agropur à Granby et aussi à Bromont. Je suis tout à fait d'accord, parce c'est dans ma MRC, et je peux vous dire que si on a vraiment la façon et que l'on met les énergies nécessaires pour travailler en collaboration, on fera de ce centre qu'est le parc industriel de notre MRC probablement le plus grand parc industriel de pointe au Québec. On en est capable et, de toute façon, je vais y mettre toutes mes énergies. La preuve, c'est qu'à l'heure actuelle, quand on pense à IBM, à Mitel et à

la Générale Électrique, qui s'est implantée à Bromont, parce que le gouvernement du Québec s'est aussi impliqué par une subvention de plus de 5 000 000 $, cela a été reconnu et cela est très important dans la balance de la décision prise par le gérant général de la Générale Électrique.

Ces entreprises sont chez nous et, si au lieu de faire comme le député de Richmond a fait, tout à l'heure, en parlant du mirage technologique, comment sera-t-il capable de vendre aux entreprises de notre région? C'est important de participer et d'aller chercher le maximum là-dedans, mais ce n'est pas facile quand on leur dit: Ne vous bâdrez pas de cela, c'est du mirage. Ce n'est pas du mirage, M. le Président, cela fait partie vraiment des industries, de l'avenir, des lendemains de notre région, si on s'y met.

Si on sait prendre le virage technologique, si on sait le vendre, si on s'assoit avec ces gens, on va être capable de faire en sorte d'obtenir et de développer dans notre région les centres de recherche qui sont à l'intérieur de ces programmes, qui sont promis, engagés directement M. le Président. Je suis sûr que ces entreprises - il y en a déjà là-dedans une qui s'est dite intéressée - pourront attirer chez nous des centres de recherche qui vont aider à garder chez nous nos jeunes qui sont de plus en plus spécialisés, qui veulent travailler dans des industries de pointe. On les a chez nous, à nous d'en profiter.

Je demande aux gens d'en face, s'ils veulent vraiment développer au maximum notre région comme l'ensemble du Québec, d'arrêter d'être négatifs au niveau des programmes gouvernementaux. Présentement ils disent déjà que le programme d'urgence de 200 000 000 $ à la PME, que le programme de construction de 50 000 logements, qui n'est même pas annoncé, cela ne sera pas bon. Les gens d'en face, lorsqu'on a présenté un autre programme à saveur uniquement économique de 85 000 000 $ pour investir dans le Centre de recherche industrielle du Québec et pourvoir aider nos entreprises, ont dit que ce n'était pas bon. Tant que nous allons être négatifs, comment allons-nous pouvoir convaincre les gens de chez nous de profiter de ces programmes? Et comment allons-nous attirer les investissements chez nous, si nous sommes toujours négatifs?

Je dis que vous avez une part de la responsabilité de la situation économique difficile qu'on vit, parce que vous enlevez aux gens de chez nous le goût de nous contacter ou de participer aux programmes. Pour ce qui est du potentiel touristique, si on se donne la main dans ce sens aussi - et vous avez traité de projets prévus, je suis tout à fait d'accord avec vous, si on travaille, si on est sincère et si on fait passer l'intérêt des citoyens de notre coin avant nos intérêts politiques, on va faire de la région de l'Estrie les Laurentides de demain, parce qu'on a des possibilités vraiment extraordinaires de se développer et de développer notre industrie touristique, pour plusieurs raisons.

(12 h 30)

Premièrement, parce qu'on a une situation géographique unique. Proche de Montréal, proche des frontières américaines, on a tout ce que vous avez énuméré tantôt comme richesses au niveau des montagnes, des lacs, des musées.

Je conclus en disant que si on se donne la main, si on le veut vraiment, on fera de notre région la région numéro un au point de vue touristique. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Rancourt): M. le ministre du Revenu et député de Sherbrooke.

Mme Juneau: M. le Président, je m'excuse, je voudrais juste ajouter une chose: c'est que tout à l'heure, je vous ai dit que je reviendrais parce qu'il me restait une dizaine de minutes. J'ai préféré donner les dix minutes qui me restaient à M. le ministre parce qu'il aurait quelques précisions à apporter sur le parc du mont Orford.

Le Président (M. Rancourt): Je considère que comme le ministre du Revenu m'a demandé la parole, il l'a automatiquement.

Mme Juneau: Merci, M. le Président.

Le Président (M. Rancourt): M. le ministre du Revenu et député de Sherbrooke.

M. Fréchette: Merci, M. le Président. Je remercie également la députée de Johnson de sa collaboration. Je voudrais simplement, au cours des trois, quatre ou cinq minutes qui viennent, parce que je reviendrai évidemment en conclusion finale...

Le Président (M. Rancourt): À moins vingt.

M. Fréchette: ... à moins vingt, moins dix-huit, après l'entente prise avec le député de Brome-Missisquoi... Je voudrais relever aussi objectivement que possible quelques-unes des considérations ou des affirmations du député d'Orford en relation avec deux dossiers très précis auxquels il s'est référé. D'abord, le dossier du parc Orford, bien sûr, et également un autre dossier qui lui tient à coeur, celui des gorges de Coaticook.

Pour autant que le dossier du parc du mont Orford est concerné, je voudrais d'abord rappeler ce qui s'est passé au début du mois de mars dernier alors que le député de Brome-Missisquoi, avec le député fédéral du comté de Shefford, il me semble, M.

Lapierre, ont tenu une conférence de presse pour nous informer que le gouvernement fédéral était disposé à procéder à l'investissement d'un montant de 10 000 000 $ dans l'infrastructure du parc du mont Orford. Nous avons évidemment accueilli cette offre de collaboration avec beaucoup d'enthousiasme, malgré le fait que c'était la première fois que nous en entendions parler. Il n'y avait eu avant cette annonce par le député de Brome-Missisquoi et le député fédéral de Shefford, à notre connaissance, en tout cas, aucune espèce de négociation, aucune espèce d'approche entre l'un et l'autre des paliers du gouvernement. Alors, nous nous demandions bien à quoi on voulait faire servir les 10 000 000 $. Où, précisément, géographiquement, voulait-on investir ce montant?

Et puis, la conclusion malheureuse à laquelle nous en sommes arrivés c'était qu'à toutes fins utiles on nous offrait un cadeau de Grec, parce que depuis on n'en a plus entendu parler d'aucune façon et, deuxièmement, vous savez, c'était à l'époque où on discutait de façon fébrile la politique des transferts fédéraux. C'est également à cette époque qu'on a appris que le gouvernement du Québec allait être privé, suivant les calculs que l'on fait... d'un côté, on dit de 500 000 000 $; du côté de l'Opposition, on admet que la loi des transferts fédéraux nous prive d'au moins 300 000 000 $ cette année, qui restent dans les coffres du fédéral. C'est facile, vous savez, d'arriver et d'annoncer qu'on fait, qu'on offre un investissement de 10 000 000 $ dans le parc du mont Orford avec notre propre argent. On nous fait un cadeau de Grec. On nous dit: On vous retient 300 000 000 $ ou 500 000 000 $, peu importe, mais à même ces 300 000 000 $, à même ces 500 000 000 $, on est généreux, on est d'une générosité débordante, on va en prendre 10 000 000 $ et on va vous les donner.

Le député de Brome-Missisquoi et tous les autres collègues de l'Opposition qui ont des avenues que nous n'avons pas à Ottawa, qui peuvent ouvrir des portes que nous on ne peut pas ouvrir, pour des motifs sur lesquels je n'ai pas besoin d'insister, est-ce que je pourrais leur demander de rendre à la région de l'Estrie, de rendre au Québec le service suivant? Voulez-vous, s'il vous plaît, M. le Président, c'est par vous que je le leur dis, aller dire au gouvernement fédéral de les mettre sur la table, ses 10 000 000 $, et de nous dire à quoi ils doivent servir, comment on veut les utiliser, où on veut les investir? Je vous signale que le gouvernement du Québec est disposé à faire le bout de chemin qu'il doit faire, mais donnez-nous les précisions qu'il nous faut, dites-nous à quoi ils doivent servir. Les ministres sectoriels du gouvernement du Québec, qui doivent diriger des dossiers de cette nature, ont déjà déclaré publiquement, et c'est encore la même philosophie, la même politique qui prévaut, que, lorsqu'on annonce des projets de cette nature, qu'on mette l'argent sur la table et nous sommes tout à fait disposés à faire notre bout de chemin en fonction d'ententes auxiliaires ou de toute autre espèce d'entente qui pourrait être le résultat d'une négociation qui interviendrait entre les deux paliers de gouvernement.

Quant au parc du mont Orford toujours, mais en relation avec l'actuel programme d'investissement qui a été annoncé, je signalerai tout simplement au député d'Orford la situation suivante: ce sur quoi nous ne nous entendons pas, c'est sur la nature des dépenses qui s'y font. Le député d'Orford convient qu'effectivement il y a eu des dépenses de faites. On a procédé à la construction d'un chalet d'accueil, on a procédé à la construction de pistes de ski de randonnée mais le député d'Orford, lui, considère qu'il s'agit là de dépenses administratives purement et simplement, qu'il n'y a pas de dépenses à proprement parler d'investissement. C'est ce qu'il a dit dans une conférence de presse quelque part autour du mois de mars.

Je veux simplement signaler, pour le bénéfice des membres de la commission ce matin, que mardi dernier... Je ne reviendrai pas sur le reste, cela a déjà été publiquement annoncé. Les positions ont été également mises publiquement sur la place, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de revenir sur cette querelle philosophique ou idéologique. Je vous dirai tout simplement que mardi dernier, mardi de cette semaine - ce n'est pas loin dans le temps - le Conseil du trésor a donné son autorisation pour un investissement devant dépasser les 600 000 $ dans le parc Orford, lesquels 600 000 $ serviront à acquérir les terrains qui se situent autour du mont Chauve et du lac Fraser. C'est précisément ce qui avait été annoncé. Donc, ce que je signalais au député d'Orford du haut de la main tout à l'heure, c'était que précisément mardi dernier le Conseil du trésor avait adopté cette politique d'accorder un montant de 600 000 $. Il ne reste maintenant qu'à l'approuver au Conseil des ministres.

Je réalise que je parle trop. J'aurais eu autre chose à dire mais, pour respecter l'entente prise avec le député de Brome-Missisquoi, je me tais immédiatement et je reviendrai en conclusion tout à l'heure.

Le Président (M. Rancourt): Merci, M. le ministre.

M. le député de Brome-Missisquoi, vos dix ou douze minutes, comme l'entente vous le permet.

Conclusions

M. Pierre-J. Paradis

M. Paradis: Si le ministre du Revenu a d'autres annonces d'investissements à faire, je serais prêt à lui céder la parole. Il va lui rester dix minutes à la fin, il pourra compléter ses annonces. Je suis certain qu'il en a beaucoup d'autres parce qu'on accuse des retards sérieux sur les promesses et les engagements électoraux. Je ne reviendrai pas sur vos promesses de 30 000 nouveaux emplois à Sherbrooke, à l'occasion de la dernière campagne électorale. Vous vous en souvenez certainement, M. le ministre.

Je vais tout de même toucher rapidement, et j'aimerais que le ministre me réplique là-dessus, à la politique globale du ministère des Transports qui nous est arrivée par brides, par étapes. C'est un peu un gouvernement étapiste qu'on a en face de nous. La première étape a été l'augmentation des plaques des véhicules automobiles, des permis de conduire, de l'essence. On apprend aussi l'augmentation aux postes à péage sur l'autoroute, augmentation de 100%. On apprend également que la taxe de vente, qui passe de 8% à 9%, va toucher les véhicules automobiles comme les autres choses.

Si on suit attentivement le langage du ministre des Transports, on se rend compte que l'automobiliste au Québec, c'est un citoyen qu'on tente d'étrangler lentement mais sûrement au profit, suivant le ministre des Transports, du développement du transport en commun. Je vous incite, M. le ministre du Revenu, à consulter vos collègues qui représentent des régions un peu plus rurales que Sherbrooke, qui est quand même plus urbaine que Brome-Missisquoi, Shefford, Johnson, Frontenac ou Mégantic-Compton, et à leur demander si on a le choix, nous, dans ces régions d'être propriétaires de véhicules automobiles et de se servir de véhicules automobiles. Si vous voulez tenter l'expérience et si vous pensez que cette politique du ministre des Transports a du bon sens, de prendre l'argent des gens qui ont un besoin essentiel de leur véhicule automobile pour investir dans le transport en commun, je vous demanderais, en fin de semaine, de venir avec moi. On va s'en aller dans mon comté, à Abercorn. On va attendre l'autobus pour monter à Sutton ou pour s'en aller à Lawrenceville ou on va aller dans le comté de Johnson et on va les attendre, les autobus pour se promener; on n'a pas le choix. Lorsque vous nous pénalisez en nous étouffant par des taxes au niveau du transport, on trouve cela injuste et on s'attendrait que les représentants de l'Estrie au caucus du Parti québécois fassent ces démonstrations à leurs collègues du Conseil des ministres ou à leurs collègues du caucus des députés. C'est la façon dont on nous étrangle au profit du transport en commun, alors qu'on ne nous laisse aucune porte de sortie.

Le deuxième aspect, je l'ai mentionné tantôt. C'est la coupure de 60 000 000 $ dans la construction du circuit routier rural et régional qu'on a connue avec le Parti québécois au cours des deux dernières années.

Il y a un point sur lequel la députée de Johnson, dans son intervention, me force à revenir. Mme la députée de Johnson, vous avez mis le blâme, comme je pensais que cela arriverait, pour la fermeture d'usines ou les difficultés financières qui sont vécues par nos PME, surtout dans les secteurs les plus fragiles de notre économie, sur la politique des taux d'intérêt. Je l'ai demandé souvent en cette Chambre, quelle est la politique des taux d'intérêt du Parti québécois? Est-ce la politique des taux d'intérêt à la baisse dont nous parle le superministre au Développement économique? Est-ce la théorie monétaire créditiste dont nous parle le député de Frontenac? Est-ce le taux d'intérêt qui est chargé par le ministère du Revenu lorsque vous êtes en retard comme directeur de PME, parce que vous vous servez de cette petite liquidité qui est à 19% présentement? Ou, est-ce la politique des taux d'intérêt, celle-ci paraissant plus officielle, que le premier ministre du Québec proposait à Ottawa, le 4 février 1982?

Pour ne pas vous induire en erreur, parce que vous avez peut-être oublié de lire ce communiqué, c'est imprimé par le gouvernement du Québec. C'est la conférence des premiers ministres sur l'économie, proposition du Québec, 4 février 1982 et je cite le premier ministre du Québec: Le gouvernement du Québec propose que les autorités fédérales et les autorités monétaires canadiennes s'engagent à maintenir les taux d'intérêt à court terme au Canada à pas plus de 1% au-dessus des taux américains correspondants au cours des deux années qui viennent. On a le choix présentement. Ou bien on suit la proposition Lévesque ou on suit la proposition Fréchette qui est le taux d'intérêt qu'il charge aux contribuables qui sont en retard, par son ministère de l'impôt ou celle du député de Frontenac ou celle du superministre au marasme économique.

Si on a le choix et que les membres du Parti québécois ne réussissent pas à s'entendre, faites donc un autre "renérendum" sur les taux d'intérêt. Vous allez vous entendre là-dessus, avec le résultat d'un "renérendum".

Il y a un point qui a été traité par le député de Shefford et sur lequel j'aimerais bien revenir, lorsqu'il nous a parlé du fameux programme gouvernemental qui a été annoncé récemment, à grand fracas, et qui s'appelle Le virage technologique. C'est un beau livre.

On a déjà écrit des livres: Bâtir le Québec I, Bâtir le Québec II, Nourrir le Québec. Dans les livres, je dois vous accorder cela, vous êtes parfaits. Dans les études et dans les livres, vous êtes excellents. Si on a connu Bâtir le Québec I et Bâtir le Québec II, comment explique-t-on l'augmentation du chômage et de l'assistance sociale dans notre société? Est-ce que cela a fonctionné? Si l'on avait attendu le superministre au marasme économique dans les régions que vous avez mentionnées, M. le député de Shefford, comme Bromont, pour l'effectuer ce virage, parce que là, on l'a effectué bien avant que M. Bernard Landry nous en parle, s'il avait fallu attendre le ministre Landry pour effectuer le virage, on l'aurait pris en même temps que lui, quand la courbe aurait été dépassée. Vous essaierez de prendre un virage quand la courbe est dépassée, vous allez vous ramasser dans le clos.

Une voix: C'est un dérapage.

(12 h 45)

M. Paradis: Que vous vouliez revenir sur la route, on vous endosse, on vous appuie, mais vous allez au moins admettre que, dans l'Estrie, les gens ont eu l'initiative - dans ces régions plus particulièrement - et j'ai même mentionné des entreprises de haute technologie de Sherbrooke, au commencement de mon exposé, qui ont eu l'initiative de ne pas attendre le ministre. Là, le ministre s'aperçoit que les gens de l'Estrie ont donné un bon exemple là-dedans et il tente de prendre le virage après eux, mais je félicite les gens de l'Estrie qui l'ont fait, M. le député de Shefford, et je les encourage à continuer dans ce sens.

À travers toutes les politiques que le gouvernement met de l'avant de ce temps-ci, il y en a une qui m'inquiète spécialement. C'est le député de Frontenac qui m'a mis la puce à l'oreille tantôt lorsqu'il a mentionné qu'il y avait eu 320 000 $ de création d'emplois dans le comté. Dans quel comté l'avez-vous annoncé?

M. Grégoire: Richmond.

M. Paradis: Richmond. Cela va créer 54 jobs, c'est ce que vous avez dit. J'ai l'avantage de siéger à la commission des engagements financiers où l'on passe en revue tous ces programmes et qu'est-ce qu'on note aux programmes de création d'emplois du gouvernement péquiste? Des programmes pour 20 semaines - chiffre tout à fait pris au hasard mais qui correspond exactement à la période qu'un travailleur doit travailler pour bénéficier de l'assurance-chômage. Pour être admissible à ces programmes, il faut être inscrit à l'aide sociale. Qu'est-ce qu'on fait? Quelle est la politique d'emploi de ce gouvernement d'en face? C'est de prendre les assistés sociaux, de les faire travailler pendant 20 semaines à un projet communautaire et de les envoyer au chômage pour un an, de les reprendre pour un petit programme communautaire de 20 semaines et de les sacrer au chômage pour un an. Est-ce que vous êtes sérieux? Est-ce que c'est cela l'étoffe de votre programme de création d'emplois? Créer ou maintenir les gens à ce niveau, à l'assistance sociale et au chômage? Condamner les Québécois à l'assistance sociale et au chômage et, une fois de temps en temps, 20 semaines? C'est de cela que se plaint le député de Richmond quand il parle de son comté. Ce n'est pas cela qu'il veut, M. le député de Frontenac, il veut des jobs à temps plein pour ses travailleurs, pas au chômage, pas à l'aide sociale et pas à pelleter des nuages. C'est cela la différence entre l'exposé que vous a fait le député de Richmond et celui que vous avez entendu de la part du député de Frontenac.

Je m'en voudrais de conclure sans également faire appel, je pense, à la solidarité qui malgré nos différences politiques devrait nous unir dans l'Estrie. Nos gens ont un revenu, ont une rémunération annuelle inférieure à celle de la moyenne québécoise. Ce que je vous demande et je vous l'avais déjà demandé à l'occasion du budget de novembre du ministre Parizeau, c'est d'arrêter de voter, pour étouffer ces gens, des taxes indirectes additionnelles.

J'avais fait appel à vous autres à ce moment-là et sérieusement, la solidarité ne s'est pas manifestée. On avait imposé à ce moment-là 1 000 000 000 $ de taxes indirectes nouvelles. Le discours sur le budget nous en annonce encore 235 000 000 $, 245 000 000 $; on a la chance de faire preuve de solidarité, de prendre à coeur les intérêts des gens qui nous ont envoyés ici.

Il va y avoir des discours à prononcer sur ce budget-là qui impose de nouvelles taxes indirectes qui frappent tous et chacun de nos électeurs en bas de la ceinture; on va avoir la chance de faire preuve d'une solidarité exemplaire, en se levant debout unanimement et en disant: M. Parizeau, on ne corrigera pas à court terme vos erreurs de planification, on ne corrigera pas vos 32% de moyenne annuelle d'erreurs. Ce n'est pas cela qu'on va faire; on a été envoyé ici pour prendre l'intérêt de nos électeurs et nos électeurs n'ont pas les moyens de payer un fardeau fiscal additionnel de 800 $ de plus par famille au cours de l'année qui s'en vient. Et si vous posez ce geste de solidarité envers les autres membres du caucus de l'Estrie et que vous répondez ainsi aux aspirations de vos électeurs qui vous regarderont à ce moment-là, je suis certain qu'on pourra à l'avenir continuer à collaborer.

Le Président (M. Rancourt): Merci, M. le député. M. le ministre du Revenu, M. le député de Sherbrooke.

M. Raynald Fréchette

M. Fréchette: M. le Président, nous venons, bien sûr, de nous livrer à un exercice intéressant. Vous allez comprendre que je ne puisse pas reprendre un à un les dossiers sectoriels que nous avons tous évoqués, ce serait trop long et il reste si peu de temps que ce n'est pas possible. Je m'en tiendrai donc à une conclusion d'ordre général.

Nos interlocuteurs d'en face ce matin - et c'est fort légitime, d'ailleurs - aspirent à diriger le Québec un jour, c'est normal. Pour le faire, entre autres arguments ils nous disent: Il faut faire preuve de solidarité, il faut faire preuve de coopération, de concertation; cela aussi, c'est un principe avec lequel on ne peut pas être en désaccord, mais il me semble qu'avant de faire appel à cette notion de solidarité, à cette notion de concertation, on devrait peut-être songer à l'établir dans sa propre maison.

Vous savez que tant et aussi longtemps que dans sa propre maison on n'aura pas cette solidarité qu'on souhaite, je ne vois pas comment on pourrait donner à d'autres ce qu'on n'a pas soi-même. Et, pour appuyer cette affirmation que je sais sérieuse, vous me permettrez simplement, tout bonnement, de me référer à certaines situations. Le député de Mégantic-Compton, celui de Brome-Missisquoi, c'était de bonne guerre, se sont référés, par exemple, à l'application de la Loi sur le zonage agricole. Mon collègue de Shefford a signalé que dès la semaine prochaine un projet de loi serait déposé pour régulariser une certaine situation, mais ce que je n'arrive pas à concilier, c'est qu'au sein même de ce parti... C'est à partir d'exemples de cette nature-là que je ne vois pas comment la solidarité à laquelle on fait appel peut se réaliser.

Dans ce parti, il y a un ancien ministre de l'Agriculture qui s'appelait M. Drummond, qui a commenté la Loi sur le zonage agricole au moment où elle a été déposée, et savez-vous quel a été son regret? Son regret, ç'a été de dire que le plus grand défaut de cette loi, c'est que ce ne soit pas le Parti libéral qui l'ait fait adopter. Le député de Mégantic-Compton vient de me dire que M. Drummond avait voté oui au référendum et, en conséquence, il devient un renégat aux yeux du Parti libéral. Ce n'est plus l'homme de valeur qu'il était pendant qu'il était ministre de l'Agriculture parce qu'il a osé se prononcer pour le oui, au référendum.

Il n'y a pas que cela, M. le Président. Il y a le député de Mégantic-Compton qui nous a livré des commentaires fort intéressants. Il a parlé, par exemple, de la survie de la Domtar à East Angus. Savez-vous qu'il a été celui qui, pendant une campagne électorale, à l'occasion d'une élection partielle, a dénoncé sur la place publique les travaux réalisés par ce qu'on appelait et ce qu'on appelle encore le comité de survie de la Domtar à East-Angus. Il a dénoncé sur la place publique les travaux de ce comité.

M. Bélanger: Question de règlement.

M. Fréchette: Il n'y a pas de question de règlement, si je comprends bien.

Le Président (M. Rancourt): Il n'y a pas de question de règlement, ni de privilège.

M. Bélanger: J'ai dit que les études, c'était fini et qu'il fallait passer aux actes.

Le Président (M. Rancourt): S'il vous plaît!

M. Fréchette: De toute façon, le maire d'East-Angus, M. Roger Couture, qui faisait partie du comité de survie, qui est un libéral, qui a eu le goût de se présenter à la convention contre le député de Mégantic-Compton, mais qui, à la dernière minute, a décidé de se retirer, a déploré les propos du député de Mégantic-Compton. Ce n'est pas cela, la cerise sur le gâteau, si vous me passez l'expression. À l'occasion de la campagne électorale partielle de novembre, à la suite de laquelle le député de Mégantic-Compton a été élu, il avait invité, pour participer à une manifestation électorale, le député de Portneuf, spécialiste des relations du travail dans le Parti libéral, qui entre autres choses - j'attire l'attention des collègues là-dessus, c'est une fleur que d'entendre des choses de cette nature - avait dit ceci: C'est la beauté du Parti libéral; nous pouvons nous permettre d'être à droite comme à gauche, selon la situation qui se présente, sans être pris dans un carcan. En d'autres mots, au gré du capital électoral qu'on peut se faire, on prendra la position qui convient le mieux.

Où cela nous a-t-il menés? Tout cela nous a menés - c'est particulièrement vrai dans le cas du député de Mégantic-Compton - à des situations aussi aberrantes que celle à laquelle je me réfère tout de suite. L'Écho de Frontenac - c'est un journal que le député de Mégantic-Compton connaît bien - dans l'édition du 6 avril dernier, rapportait les propos du député de Mégantic-Compton qui se confiait aux journalistes et, étant particulièrement volubile, faisait toutes sortes de belles déclarations. On fait appel à notre solidarité, il faudrait bien qu'on la pratique avant de demander aux autres de

s'y joindre. Qu'est-ce qu'il a dit, le député Fabien Bélanger? Il pourrait quitter le Parti libéral, voyez-vous, et cela, ce n'est pas il y a deux ans, ce n'est pas il y a six mois, c'est le 6 avril dernier. Pourquoi? Voilà pourquoi.

"M. Ryan est un bon éditorialiste. Personne ne le constate", et là, je cite les propos du député de Mégantic-Compton.

Le **Président** (M. **Rancourt):** M. le député d'Orford.

M. Vaillancourt (Orford): M. le Président, une question de directive. Étant donné qu'il ne me reste que quatre minutes de mon temps et que le ministre perd actuellement son temps à faire de la petite politique...

Le Président (M. Rancourt): M. le député d'Orford, il y a eu entente pour les dix dernières minutes. S'il vous plaît!

M. Fréchette: M. le Président, toujours face à cet appel à la solidarité, je voudrais d'abord qu'on le réalise chez soi. Le député de Mégantic-Compton disait: "M. Ryan est un bon éditorialiste. Personne ne conteste son intégrité et son honnêteté, mais il n'a pas le sens de la politique et personne ne croit plus que le Parti libéral puisse encore vendre son image à l'électorat." Ce n'est pas, M. le Président, un député du Parti québécois, ce n'est pas le président d'un conseil régional ce n'est pas le président d'une association de comté, c'est le député de Mégantic-Compton. Il continue le député de Mégantic-Compton. "Cela fait un an qu'on lui demande de prendre une position et il ne la prend pas. L'image contestée du chef, il n'y a pas que moi, il y a aussi mes électeurs qui la contestent."

Alors, comment arriver à concilier le désir légitime que vous avez de faire appel à la solidarité des Québécois et des Québécoises quand, à l'intérieur même de votre formation politique, ce n'est pas possible de la réaliser? Vous avez fait référence, avec la point d'ironie qu'on vous connaît, à ce que vous avez qualifié de "renérendum". Peut-être l'occasion est-elle intéressante de vous suggérer de faire un "claudérendum", qui pourrait possiblement arriver d'une façon ou d'une autre et à régulariser et à régler votre situation.

D'ailleurs, M. le Président, ce qui préoccupe les gens de l'Opposition encore une fois, ce n'est pas tellement de procéder à des suggestions de nature concrète qui pourraient arriver au résultat de corriger la situation. Il y a la présidente de l'Association libérale du comté de Sherbrooke qui a récemment été élue à ce poste et qui a fait des déclarations aux journalistes, c'est de bonne guerre, qui a fait aussi de la politique. Mais ce qui me préoccupe, c'est la position qu'elle a prise quant à la situation économique dans laquelle nous sommes. J'aurais souhaité pouvoir obtenir de la présidente de l'Association libérale du comté de Sherbrooke des suggestions quant aux moyens à prendre pour traverser la conjoncture actuelle. Mais, ce n'est pas cela qu'elle dit. Je cite donc Mme Choquette-Abel, cela s'inscrit d'ailleurs dans le cadre de l'ensemble de la philosophie du Parti libéral: "Il est évident que si le Parti libéral, du jour au lendemain, arrivait au pouvoir, il ne pourrait sûrement pas ignorer le problème du chômage. Mais, présentement, ce n'est pas à nous de donner des solutions." Voilà une bonne Opposition! Nous ne sommes pas au pouvoir. Pour les trois prochaines années, il faudra que les députés péquistes de notre région soient plus attentifs à ce qui s'y passe.

Je veux bien convenir que l'un des rôles essentiels d'une Opposition, ce soit de s'appliquer à faire la critique des politiques gouvernementales, à bien des égards de les démolir, si on croit qu'elles ne seront utiles à rien, mais à la suite de ce premier exercice, celui de procéder à la critique du gouvernement, il me semble que le rôle d'une saine Opposition, c'est d'aussi d'arriver à proposer des suggestions ou des moyens en vertu desquels les situations qu'on déplore tous pourraient se corriger.

Le Président (M. Rancourt): S'il vous plaît!

M. Fréchette: Je veux bien répondre à l'appel à la solidarité qu'on nous a fait, à l'appel à la concertation qu'on nous a fait, mais je me sentirai plus à l'aise et je répondrai avec beaucoup plus d'enthousiasme, de spontanéité à une invitation de cette nature lorsqu'on pourra avoir la preuve qu'à l'intérieur même de la maison cette solidarité existe, qu'on ne veut plus la démission de M. Ryan, qui est un excellent chef de l'Opposition. Vous n'allez pas vous en défaire, je vous en supplie. Il est celui qui, actuellement, vous représente le mieux partout. Il ne faudrait pas que les déclarations de la nature de celles que le député de Mégantic-Compton a faites contribuent effectivement... Cela a même entraîné dans le comté de Rimouski une requête signée par 300 partisans libéraux demandant à M. Ryan de quitter. Il ne faudrait pas faire ça. Cet homme ne mérite pas ça. Vous l'avez dit vous-mêmes. C'est un homme brillant, un homme capable de discuter de l'ensemble des situations. Quand nos amis d'en face auront réalisé cette solidarité - s'ils ont besoin d'un coup de main pour le faire, on pourrait répondre à une invitation de cette nature - quand vous l'aurez réalisée, on pourra ensemble

entreprendre ce programme de solidarité et de concertation dont vous nous avez parlé.

Le Président (M. Rancourt): Il est maintenant 13 heures. La commission permanente de l'industrie, du commerce et du tourisme ajourne sine die. Merci de votre collaboration. Bonne fin de semaine et permettez-nous de nous offrir collectivement un bon retour en Estrie.

(Fin de la séance à 13 heures)